

20

30

40

> édito

UN ACTEUR CULTUREL ... AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

«L'architecture est une expression de la culture». Une entrée en matière très nette de la loi sur l'architecture de 1977, qui a créé les CAUE. Après quarante ans d'existence, le CAUE demeure un acteur incontournable de la pédagogie du projet. Auprès des élus et des techniciens des collectivités, au côté des acteurs de l'éducation, de la maternelle à l'université, et bien sûr des élèves et des étudiants, en accompagnement des porteurs de projet, particuliers, associations, etc. le CAUE répond présent et demeure à l'initiative de nombreuses actions de sensibilisation à l'architecture, la ville, le paysage et l'environnement.

Cette pédagogie est transversale à toutes les missions que la loi nous a confiées, au service de l'intérêt collectif. Depuis 1980, les équipes successives du CAUE ont toujours œuvré avec conviction et dans une démarche durable. En quarante ans, le métier des conseillers a évolué mais leur vision transversale reste le socle de la compétence et de la pertinence du CAUE dans les champs de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Des compétences et des valeurs portées au travers de la création d'outils, de la mise en place d'actions et d'accompagnements spécifiques, reconnues par nos nombreux partenaires. Régulièrement sollicités, nous sommes aussi force de proposition et nous n'hésitons pas à explorer des sujets d'actualité, des enjeux fondamentaux de l'aménagement durable de nos territoires.

Et puis, la force du CAUE, c'est aussi la force des CAUE, avec des réseaux régionaux et nationaux qui permettent des échanges de pratiques et des mutualisation d'outils pour toujours plus de pertinence et d'efficacité, auprès de tous les publics.

Antoine Desforges
Président du CAUE 63

2020

numéro 30

40

ans caue

40 ans

des missions de service public
pour des pédagogies de projet

la philosophie des CAUE

diffuser une culture architecturale, urbaine et paysagère pour tous les publics

Au cœur des missions de service public confiées par la loi sur l'architecture de 1977 aux CAUE, il y a l'information et la sensibilisation des publics à la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Cet enjeu majeur de société vise à développer pour tout porteur de projet, pour tout citoyen (élu, technicien, habitant, commerçant, etc.), son sens de la curiosité, son regard critique, son respect de l'équilibre des territoires. C'est en saisissant bien des enjeux globaux d'aménagement que l'on peut agir avec le plus de pertinence à une échelle locale.

L'importance du patrimoine est bien sûr à souligner. C'est en sachant d'où l'on vient, ce qui constitue notre histoire, notre identité, que l'on saura construire les territoires de demain. Cette histoire a des spécificités locales que les CAUE, entourés de nombreux partenaires, mettent en lumière à l'échelle départementale. Chaque département est différent, il est bien normal dès lors de trouver des spécificités d'actions dans les différents CAUE. Au plus proche des territoires, ces structures de conseil, de formation et de sensibilisation diffusent une culture du « cadre de vie » par différents moyens. Le CAUE du Puy-de-Dôme, avec ses particularités auvergnates, entre les Combrailles, les Monts Dore, la Chaîne des Puys, la plaine de Limagne, la vallée de l'Allier ou encore le Livradois-Forez, propose une grande diversité de paysages et de territoires aux identités bien marquées. Il s'appuie sur ces spécificités pour développer de nombreuses actions de

sensibilisation que nous souhaitons mettre en avant dans ce numéro spécial pour nos 40 ans.

transversalité des missions

À travers leurs missions, les CAUE accompagnent tous les porteurs de projet, qu'ils soient des particuliers ou des collectivités vers des constructions et des aménagements de qualité.

La pédagogie est au cœur de chacune de ces missions. Il faut s'adapter, prendre en compte les points de vue et les langages. Il s'agit également de faire découvrir et d'acquiescer une culture architecturale, urbaine et paysagère, permettant de produire des projets respectueux de l'histoire et de l'identité des lieux, adaptés aux besoins des territoires et bien sûr, en maître-mot, durables.

Des acteurs aux multiples compétences forment, conseillent, sensibilisent pour partager des expériences, des savoir-faire et susciter la curiosité. Au CAUE du Puy-de-Dôme, cela se concrétise depuis 40 ans par des médiations très variées : **publications** (collections, rapports d'activité, revues, etc.), gardant la trace des actions passées ; mais aussi, et peut-être avant tout, des **événements**, permettant la rencontre, l'échange, le débat et favorisant l'émulation et l'intelligence collective. Conférences, « rendez-vous thématiques », visites de terrain, expositions, palmarès, actions-recherche ou encore ateliers collectifs, tous les moyens sont bons pour transmettre les valeurs de durabilité et de « vivre ensemble », fils rouges de toute réflexion d'aménagement.



conseiller les particuliers



conseiller les collectivités



former



sensibiliser

réseaux et partenariats

Pour réussir dans ses missions d'intérêt public, le CAUE ne saurait travailler seul. Il s'entoure sur le long terme ou ponctuellement, selon les opportunités de projet, de partenaires très nombreux et variés. En parallèle, il s'appuie sur les réseaux régionaux et nationaux des CAUE pour renforcer ses compétences par l'échange et la réflexion à différentes échelles.

des partenaires locaux

au service des collectivités...

Un CAUE est une entité instituée par la loi, mais c'est au département de décider ou non de sa création. Le département du Puy-de-Dôme a choisi de s'équiper d'un CAUE pour l'accompagner dans ses projets et être au service du territoire.

Ainsi, depuis 40 ans, le CAUE 63 épaula les élus et les techniciens quelle que soit l'échelle de la collectivité. Dans un travail fin de terrain, l'équipe du CAUE tisse des liens en bonne intelligence avec ces acteurs. Très présents dans les petites communes (peu équipées en compétence et ingénierie d'aménagement), les architectes-conseillers le sont également auprès de collectivités de taille plus importante dans l'accompagnement à l'élaboration de documents d'urbanisme, de travaux et réflexions sur l'aménagement du territoire (par exemple, le tout récent bien UNESCO Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne). Régulièrement sollicité sur les champs du tourisme, le CAUE est force de proposition auprès des collectivités, notamment par le biais d'actions de programmation culturelle.

... et des acteurs institutionnels et associatifs

Ce rôle culturel, le CAUE le développe également en étroite relation avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et le rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand, par le biais d'éditions et d'actions pédagogiques. Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est également un partenaire important du CAUE 63, notamment sur le projet interrégional « 7 CAUE en Massif central ». En lien avec les métiers de l'architecture, le CAUE travaille en partenariat avec le Conseil régional de l'ordre des architectes (CROA) et l'École nationale supérieure d'architecture (ENSACF). Dans le milieu universitaire, il collabore également avec différents établissements de l'enseignement supérieur (AgroParisTech, Institut d'Auvergne du développement des territoires - IADT, VetAgroSup, etc.). Le département du Puy-de-Dôme a la particularité d'être couvert par deux parcs naturels régionaux, Livradois-Forez et Volcans d'Auvergne, des acteurs de terrain avec lesquels le CAUE est associé dans le cadre des ateliers ruraux d'urbanisme notamment. Au fil des sujets de travail, le CAUE croise et collabore avec les services de l'État, les chambres consulaires, les associations, différentes institutions, des acteurs de l'environnement et de l'énergie, etc.



1



2



3

les réseaux CAUE

la Fédération nationale

Au sein des différents pôles de la Fédération nationale des CAUE (FNCAUE), le CAUE 63 s'implique et participe à une dynamique nationale de diffusion de la culture spatiale et environnementale. Les sujets de travail se détachent des territoires pour permettre une vision d'ensemble des tendances constatées par les CAUE. Au sein de ces projets fédérateurs, de nombreux partenariats sont mis en place pour permettre de concrétiser des actions variées de sensibilisation : expositions, éditions, colloques, formations, etc.

l'Union régionale

L'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes est encore très jeune (création en 2015) et pourtant déjà très active. Elle poursuit les dynamiques déjà à l'œuvre dans les deux anciennes unions régionales. L'Auvergne a apporté son palmarès « Valeurs d'exemples® » (jurys départementaux et régionaux, plateforme de vote en ligne, courts-métrages, brochures de valorisation des projets, etc.). De son côté, Rhône-Alpes a étendu son action « Archi 20-21 - Intervenir sur l'architecture du XX^e » (observatoire en ligne, exposition itinérante, dossier pédagogique, conférences, etc.). L'art et les paysages, l'énergie, les trames vertes et bleues, etc. occupent une place majeure dans les réflexions portées à l'échelle de la région. Des outils de sensibilisation sont également créés : éditions, guides, kits pédagogiques, etc.

L'Union régionale, à l'instar de la Fédération, porte entre autres, un groupe de réflexion « Pédagogie » et plus largement « Sensibilisation ».

7 CAUE en Massif central

Sept CAUE de quatre régions différentes ont répondu à l'appel du CGET dans le cadre d'un programme européen (2015-2020) dont les objectifs croisent les compétences des CAUE : qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, revitalisation des centres-bourgs, accompagnement des filières locales de construction. Par la mise en commun d'animations, d'éditions, de films, de conseils et de fiches thématiques sur la plateforme S-PASS Territoires, ces 7 CAUE œuvrent au développement raisonné de ce vaste territoire de montagne.



4



5



S-PASS Territoires est un projet national lancé par le CAUE du Nord auquel 10 CAUE fondateurs (dont le CAUE du Puy-de-Dôme) collaborent pour la création d'une plateforme de partage et d'échanges de savoirs, savoir-faire et outils. Chaque année de nouveaux CAUE rejoignent la plateforme. En ligne, ouverte à tous, elle permet d'accéder à un grand nombre de ressources.

légendes :

1. Accompagnement et réflexions pour l'aménagement d'un rond-point avec le service des routes du CD63 et des élus de la commune de Billom. © PNRLF - SRD
2. Analyse des enjeux paysagers à Saint-Genès-Champanelle en compagnie des élus et du paysagiste-conseil de la DDT, dans le cadre d'un projet d'aménagement.
3. Résonance 2019 du PREAC Architecture, arts de l'espace et société(s) (Pôle de ressources pour l'éducation artistique et culturelle) organisée à Thiers, et fruit d'un partenariat avec entre la DRAC AuRA, la DAAC de l'Académie de Clermont-Ferrand, le réseau CANOPÉ, la ville de Thiers, l'ENSA Clermont-Ferrand, le CAUE 63, Pixel [13] et le Creux de l'Enfer (centre d'art contemporain).
4. Visite du site Vulcania à l'occasion de l'université d'été organisée en 2010 par le CAUE du Puy-de-Dôme. Le CAUE a fêté par cet événement ses 30 ans. © CAUE 67
5. Extrait du carnet numérique « Les gravières, les acteurs et le PLUi », réalisé par le CAUE 63, publication à paraître sur la plateforme collaborative S-PASS Territoires, dans une collection créée par le réseau 7 CAUE en Massif central.

le CAUE et ses outils au service des territoires

des publications traces de nos actions et supports de réflexions

rapport d'activité annuel

Outil incontournable de toute association, le rapport d'activité témoigne des actions mises en œuvre lors de l'année écoulée. Au-delà de considérations uniquement chiffrées ou administratives, le rapport d'activité est l'occasion pour le CAUE de revenir en détail sur des événements marquants, porteurs de sens et de pédagogie. Structuré en fonction des missions fondatrices de la structure, le rapport d'activité est principalement à destination des collectivités. Il permet de faire connaître et de faire valoir les actions du CAUE dans tous les territoires du département. Il permet également de

revenir sur les actions des réseaux CAUE (Massif central, Union régionale, Fédération nationale), principalement axées sur des projets d'information-sensibilisation ou de formations. Par une série de petits articles sur des projets exemplaires suivis par l'équipe d'architectes-conseillers, cette compilation annuelle de bonnes pratiques sur le territoire est un véritable outil de diffusion culturelle, de diffusion d'une culture du projet.

> Les rapports d'activité sont à retrouver en téléchargement sur le site du CAUE 63 : www.caue63.fr



angles de vues

Cette revue existe depuis 2000. Elle permet au CAUE d'exprimer par des articles étoffés, documentés et illustrés, des valeurs de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Un véritable travail journalistique, qui révèle une nouvelle fois la polyvalence de l'équipe : des analyses de bâtiments ou d'aménagements, à des entretiens avec des architectes ou usagers, en passant par des dossiers thématiques sur des enjeux de l'aménagement durable des territoires. La place de l'arbre, le réemploi, les îlots de chaleur, etc. la liste ne saurait être exhaustive. Elle est évolutive, au gré des actualités,

questionnant toujours les enjeux et démarches actuelles constatées sur le territoire départemental et au-delà. Ce numéro spécial met l'accent sur la mission de diffusion culturelle des CAUE, l'occasion de mettre en regard une série d'articles sur les médiathèques, lieux emblématiques, incarnation de l'accès à la culture pour tous.

> Les revues sont à retrouver en téléchargement sur le site du CAUE 63 : www.caue63.fr



Cette édition spéciale 40 ans est le trentième numéro de la revue. Un chiffre rond pour un anniversaire particulier. Depuis 2017, le ministère de la culture, mais aussi de nombreuses institutions en lien avec l'architecture, fêtent les 40 ans de la loi. Les CAUE y attachent une importance particulière bien sûr, puisque cette loi les a fait naître. Il était important de « marquer le coup ». Tous les événements qui se sont déroulés lors de l'année 2019 portaient la trace de cet heureux anniversaire, par l'utilisation d'un logo dédié réalisé pour l'occasion.



diffusion culturelle

> dossier thématique

> médiathèques
le troisième lieu

1. travailler avec
l'existant p.16

2. inventer des mondes
nouveaux p.46

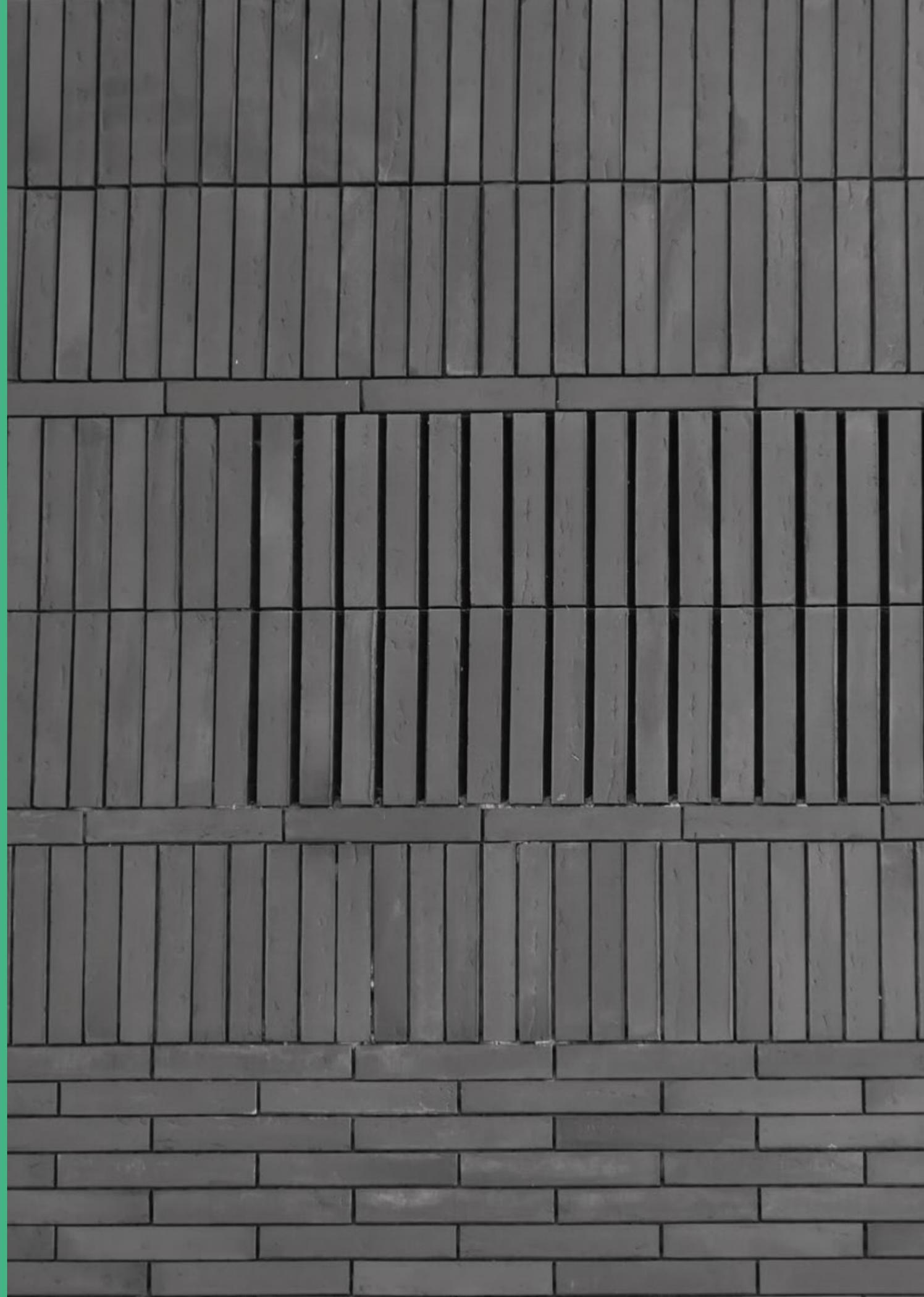
des structures et des outils au service des territoires

S'il est une chose que la loi sur l'architecture de 1977 met en avant, c'est bien la question de la diffusion culturelle.

«*L'*architecture est une expression de la culture. ». Cette toute première phrase du texte de loi donne le ton. Créés par cette même loi, les CAUE sont au service de la diffusion culturelle dans le vaste champ de ce que l'on nomme « cadre de vie ». Attachés à leur échelle territoriale (départementale), ils œuvrent à travers différents outils à des découvertes, accompagnements, approfondissements d'une culture architecturale, urbaine et paysagère locale mais aussi plus éloignée. Au-delà de ces thématiques, la culture recouvre des champs d'une infinie variété.

Quels lieux plus privilégiés que les médiathèques pour la diffusion de toutes les formes de culture? Des lieux pensés en lien avec la ville, avec des usages, des temporalités spécifiques à chaque projet.

C'est ainsi que ce numéro spécial propose de mettre en regard ces lieux emblématiques de la diffusion culturelle, à travers des monographies de réalisations puydômoises, avec des outils développés par le CAUE 63 depuis 40 ans.





médiathèque base arrière, centre et lieu de culture dans la ville et les territoires

qu'est-ce qu'une médiathèque ? un lieu culturel proposant de très nombreux documents sur différents médias

Au départ, les bibliothèques ne proposaient que des documents sur support papier. L'arrivée des nouveaux médias (cassettes audio et vidéo puis CD, DVD et internet) a vu fleurir en France le terme de « médiathèque » qui était à la fois une façon de signifier que la bibliothèque proposait ces nouveaux supports, mais aussi souvent un **geste politique** pour affirmer sa modernité.

Le terme de « médiathèque » est ainsi défini dans le dictionnaire de l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (enssib) : « Particularité sémantique, le terme « médiathèque » n'existe

à peu près qu'en France. Il désigne, à partir des années 1970 (la médiathèque de Metz a été la première à porter ce nom, en 1972), une bibliothèque publique accueillante et ouverte à une pluralité de supports. Bref, une bibliothèque moderne qui devait cesser de porter le nom de bibliothèque pour susciter l'intérêt et l'envie tant des décideurs que des (futurs) usagers : changer de nom, c'est changer d'image. » (<http://www.enssib.fr/le-dictionnaire/mediatheque>)

Les élus montrent qu'ils sont modernes (le terme apparu en 1970 n'a commencé à être utilisé qu'en 1982 !) en changeant l'appellation de leur équipement culturel phare. Généralement, cela se fait lorsqu'un véritable changement se produit, l'inauguration d'un nouveau bâtiment le plus souvent, indépendamment des supports proposés. C'est un message politique auquel les administrés sont sensibles.

une bibliothèque, pour quoi faire ?

un lieu pour lire, écouter, voir

La médiathèque est un lieu culturel proposant de très nombreux documents sur différents médias. L'entrée y est libre et gratuite, de même que la consultation sur place des documents. Pas besoin d'être adhérent pour venir lire en ces murs ! En revanche, il faut l'être si l'on souhaite emprunter.

un lieu d'information

Espace de loisirs, la médiathèque est également un lieu pour la recherche d'information, grâce aux catalogues et à l'équipe gérante. Certains documents sont consultables sur place, d'autres ne sont pas accessibles directement en salle : rangés dans les réserves, il faut les demander au personnel. De nombreux ordinateurs permettent d'accéder à Internet, et certains sont réservés uniquement à la consultation du site web de la médiathèque.

ressources numériques

Les abonnés de médiathèque peuvent accéder à des ressources numériques via un catalogue ou via certains réseaux. Ces ressources sont accessibles dans les murs et à domicile, et la plupart sont accessibles sur ordinateurs, smartphones ou tablettes. Certaines sont soumises à des abonnements spécifiques, passant par la création d'un compte gratuit.

une médiathèque, ça sert à qui ?

Aux petits, même aux bébés, car les livres sont des instruments fabuleux d'éveil, ils créent une relation privilégiée, initient à la langue maternelle et préparent déjà à la lecture. Des clubs de bébés lecteurs présentent albums, comptines et jeux de doigts sur les tapis d'éveil pour les bébés, tatie et parents.

Aux jeunes enfants avec leurs parents pour des sorties en famille, où l'on découvre des petites animations et des jeux (de société ou même vidéos). Des moments conviviaux où petits et grands peuvent se confronter, et ce n'est pas forcément le grand qui gagne !

À la foule d'ados, collégiens et lycéens souvent munis de leur musique pop, faisant des recherches, cherchant la wifi et une table pour travailler ensemble, entre copains.

À ceux qui représentent 10 % de la population, ceux que l'on appelle les publics empêchés (personnes porteuses de handicap, déficientes sensorielles, même éloignées de la lecture) qui sont accueillis régulièrement à la médiathèque.

Aux personnes en recherche d'emploi qui viennent consulter le journal du jour, consulter internet ou simplement s'y poser un moment au frais/chaud et au calme.

Au grand public, découvrant livres numériques, liseuses et tablettes que la médiathèque présente avec l'objectif de réduire la fracture numérique dans notre société.

Aux retraités qui retrouvent l'envie d'apprendre de nouveau : point de croix, informatique, ma-jong, etc.

À tous ceux qui découvrent l'histoire de leur ville, qui assistent à une conférence, une rencontre avec un auteur, qui visitent une exposition, qui viennent voir une pièce de théâtre. Car la médiathèque est un lieu accueillant (le 3^{ème} lieu après la maison et le travail) un havre, un lieu inspirant, un lieu de rencontres et un lieu profondément égalitaire, ouvert à tous (savez-vous qu'il y a des personnes qui viennent tous les jours à la médiathèque ?), un lieu patrimonial autant qu'un lieu de découverte, de culture et de connaissance.

Au congrès international de la lecture publique, à Alger, en 1931, Henri Lemaître déclare : « Le mot même de bibliothèque, par son aspect savant, est devenu si rébarbatif pour beaucoup qu'on a cherché une autre locution pour désigner l'endroit où chacun trouverait les livres qui lui conviennent : c'est ainsi qu'on a créé la locution lecture publique ». Mais la lecture publique n'a jamais désigné le lieu où se trouvent les livres et cette proposition ne connaît pas plus de succès que celle d'Eugène Morel d'échanger « bibliothèque publique » pour « librairie publique ». Le mot « polythèque » lui non plus ne sera pas adopté et c'est l'appellation « médiathèque » qui va peu à peu s'imposer au cours des années 70, mais l'illustre exception de la « bibliothèque des Halles » rebaptisée bibliothèque publique d'information et non pas médiathèque publique d'information est cependant le signe que cette adoption n'allait pas de soi.



le choix de l'implantation, une question technique

un bel objet, où bat le cœur de la ville

Les deux dernières décennies ont été marquées par un mouvement de constructions de bibliothèques sans précédent en France. Par leurs écrits, les bibliothécaires ont manifesté un grand intérêt pour l'architecture, mais aussi pour les questions de gouvernance des territoires et pour les politiques urbaines. Cette littérature établit que le choix d'un lieu est crucial dans l'implantation d'une bibliothèque ou d'une médiathèque, alors que les écrits des architectes et des urbanistes français semblent se focaliser sur l'analyse technique du bâtiment plutôt que sur celle de son environnement immédiat et élargi.

Symbole de l'accès à la culture pour tous, la bibliothèque semble être devenue, depuis la décentralisation, un objet des politiques d'aménagement urbain. Qu'il passe par des projets architecturaux novateurs ou par une redéfinition fonctionnelle d'un lieu ancien, le choix de l'implantation d'une bibliothèque est donc une question fondamentalement politique, au sens étymologique du terme.

Chaque projet se heurte à l'irréductible unicité du lieu et de la société locale. Autrement dit, il n'existe pas de « programme type », de modèle qu'il suffirait d'appliquer pour garantir le succès d'un projet. Dans les préconisations des ouvrages de référence, la question de l'accessibilité physique fait écho à celle des mobilités en général. On insistera donc sur la nécessité de la desserte. Dans le cadre d'un environnement offrant des transports en commun efficaces, on préconisera que la bibliothèque se situe sur l'un de ces axes. Le projet de développement d'un axe de transport rapide peut même être un facteur décisif dans l'élaboration d'un projet. On recherchera la proximité avec les axes piétons les plus fréquentés, on intégrera les mobilités douces à la réflexion. Mais même dans un cadre urbain dense, on répugnera encore à écarter la question de l'accès automobile et donc du parking. Le rôle des élus est alors primordial pour faire la part des choses entre une forte pression en faveur de l'automobile et une réflexion sur la qualité de l'espace public, plaidant ainsi pour une desserte minimale.

au bonheur des friches

Plutôt que la proximité, l'accessibilité au sens large ainsi que la visibilité semblent se révéler bien plus pertinentes. Cependant, la ville ne peut s'envisager en dehors de sa densité démographique et fonctionnelle, de celle du bâti, de l'emprise de la voirie, et du morcellement de la propriété foncière. Sont ainsi définies les contraintes structurelles, foncières et financières, qui s'imposent à un projet d'aménagement. De nombreuses bibliothèques viennent réinvestir ou remplacer des bâtiments publics, souvent liés aux fonctions régaliennes de l'État, ce qui permet l'acquisition de terrains à un coût plus faible. Même quand les bâtiments eux-mêmes ne s'y prêtent pas ou n'existent plus, la friche industrielle peut inspirer des projets architecturaux qui viennent bouleverser radicalement l'image d'un quartier. Bien sûr, la bibliothèque n'est pas le suprême instrument d'une politique urbaine. Bien sûr, elle ne peut se substituer aux activités relocalisées ou disparues. Pour autant, les contraintes liées à la maîtrise du foncier, aux calendriers de programmation, aux financements, etc. rendent caduque toute approche idéale de la localisation.

la bibliothèque, objet urbain singulier

Où se situe la bibliothèque ? Dans la ville historique ? Dans la ville culturelle ? Dans la ville touristique ? Elle appartient de fait à la ville diurne mais, si ses horaires étaient étendus, ses fonctions

légendes :

1, 2, 3 et 4. Projet de restructuration de l'ancien presbytère de Lantenne-Vertière (25) en maison des assistantes maternelles, salles associatives et bibliothèque.
© Architectures Amiot-Lombart



correspondraient-elles pour autant à la ville nocturne ? Que la bibliothèque desserve les résidents de la ville et de l'agglomération ne fait aucun doute. Mais appartient-elle à la dimension de loisirs, à la dimension professionnelle ? En fait, la réponse tient à l'usage fait de la bibliothèque, à son accessibilité, à ses politiques de services et d'horaires, c'est-à-dire à son rapport à la cité plutôt qu'à une définition a priori.

rechercher le centre ou faire le centre

Devrait-on chercher à implanter la bibliothèque dans l'hyper centre alors même que c'est là que les contraintes sont les plus pesantes ? Cette question paradoxale tiendrait certainement à la représentation de la bibliothèque, un équipement perçu comme un marqueur essentiel de civilisation, donc difficile à excentrer. Consciemment ou non, cette difficulté à excentrer la bibliothèque correspond aussi à la fonction urbaine « d'objectivisation des institutions ». Réciproquement, l'équipement culturel en général, la bibliothèque en particulier, comme les lieux de pouvoir ou d'éducation, contribuent à la fonction symbolique de la ville. Les configurations de certaines communes démontrent que, dans une logique de centralité métropolitaine, former des réseaux de centralité hiérarchisés est une nécessité qui permet de construire aussi une visibilité de l'action communale ou intercommunale.

la bibliothèque, urbanité et ville créative

Le rôle socio-éducatif de la bibliothèque est relevé de façon unanime, et tous les élus manifestent aussi la volonté de créer un espace de brassage social et générationnel. L'accès culturel passe par une médiation qui s'inscrit dans les espaces de la bibliothèque, et aussi dans les territoires de la ville. Alors l'enjeu recoupe bien la complexité de la notion d'urbanité dans la mesure où le rôle attendu de la bibliothèque est d'être à la fois un territoire éducatif, culturel, social et politique, c'est-à-dire un espace habité d'acquisition et d'exercice de la citoyenneté. L'attente envers la bibliothèque se formalise progressivement vers ce modèle dit du troisième lieu, dont la théorisation fait un postulat de l'étalement urbain et donc de la dissolution progressive de la centralité et de l'urbanité de la ville.

Les équipements culturels, et donc la bibliothèque innovante jouent un rôle essentiel certes dans la création d'une image urbaine mais aussi dans le renforcement des compétences, de la confiance en soi, du débat ou de l'échange d'idées. Ils endossent aussi le rôle d'infrastructures d'attraction au niveau local.

JR



1. travailler avec l'existant

- > **Clermont Auvergne Métropole**,
réseau de lecture publique
- > **Chamalières**, restructurer la médiathèque
- > **Cunlhat**, réhabiliter une ancienne école
- > **Combronde**, reconverter la halle du marché
- > **Riom**, « les Jardins de la Culture »

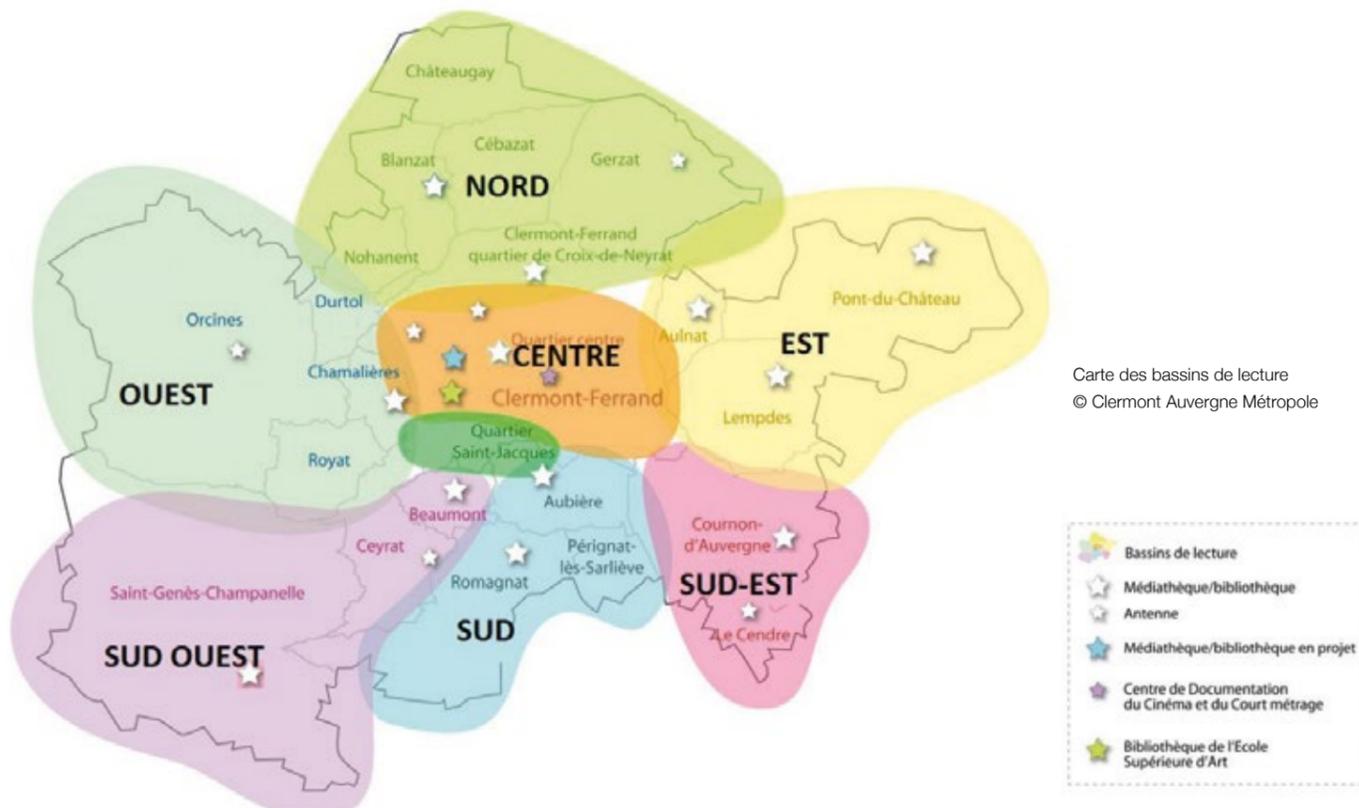
- > événements - conférences et « rendez-vous thématiques »
- > publication - collections de carnets
- > publication - collection fort villageois
- > événements - visites de terrain
- > événements - expositions pour tous les publics



réseau de lecture publique de Clermont Auvergne Métropole

déployer l'accès à la culture sur l'ensemble du territoire métropolitain grâce à un renouvellement des structures d'accueil.

Clermont communauté (devenue aujourd'hui Clermont Auvergne Métropole) a préparé la prise de compétence « Lecture publique » dès 2004, en créant des bassins de lecture, en lien avec des bassins de population existants. Ainsi, en 2005 au moment du transfert, les établissements de lecture publique existants se répartissaient sur huit bassins de lecture. Cet équilibre, qui privilégiait une lecture publique de proximité en tous points de l'agglomération, a permis à un réseau de se déployer sur l'ensemble du territoire, sans équipement central.



La collectivité souhaitait mettre en place un réseau respectant l'équilibre des territoires, sans distinction entre l'un ou l'autre, sous la direction d'un directeur basé au siège de la collectivité, en lien direct avec l'ensemble des responsables de bassin. Par ailleurs, l'absence d'un équipement important dans le centre de Clermont-Ferrand, mal équipée et nettement en deçà des normes du ministère de la culture¹ confirme le choix d'un réseau en rhizome et non structuré autour d'une grande médiathèque.

Tous les bassins, immédiatement après le transfert, n'étant pas aux normes de surfaces ou ne proposant pas des équipements permettant d'accueillir le public dans des conditions optimales, un vaste plan de mise à niveau a été mis en œuvre. Outre le rattrapage progressif du déficit de surface, ce plan prévoit la mise en valeur d'espaces d'accueil mettant l'accent sur le confort des usagers, et là où les locaux le permettent, notamment pour les constructions, la création d'espaces polyvalents permettant l'installation de petites expositions autant que la projection de films, la présentation de petites formes théâtrales ou musicales, les échanges et débats.

Deux bassins de lecture ont bénéficié d'une mise au norme totale depuis le transfert à aujourd'hui : le bassin sud-est² avec l'ouverture en 2009 de la médiathèque de Courmon-d'Auvergne d'une surface de 4 185 m² est la première construction neuve du réseau de lecture publique. Le bassin nord a suivi avec la construction de la médiathèque de Blanzat en 2013 (1 225 m²), la réhabilitation de la bibliothèque de Gerzat en 2019 (extension de 300 m² portant la surface totale à 600 m²), l'ouverture d'une nouvelle médiathèque de 1 000 m², début 2021, dans le quartier de Croix-de-Neyrat viendra parachever l'équilibre de ce bassin.

Dans le bassin oriental, un projet de construction est en cours à Pont-du-Château, qui sera livré en 2020. Cet équipement de 600 m² met l'accent sur l'accueil et le confort, et donne une coloration intergénérationnelle à son projet d'établissement. Les espaces sont pensés pour que tous les publics, des plus jeunes aux plus anciens puissent s'installer et passer du temps à la bibliothèque sans que les usages des uns n'interfèrent avec ceux des autres.

La médiathèque de Chamalières a dans le même temps bénéficié d'une réhabilitation importante, qui sans en accroître la superficie a totalement bouleversé le lieu, jusqu'à en faire une médiathèque moderne, accueillant tous les publics et leur permettant tous les usages, du travail sur place à la lecture détente, en passant par le jeu et la consultation de DVD, seul ou à plusieurs. Plusieurs bibliothèques ont en outre bénéficié de petits travaux de rafraîchissement, dans le même esprit de dialogue entre la mise à disposition de collections, l'accueil et l'action culturelle.

Cette notion d'usage est au cœur de tous les projets de construction ou de réhabilitation de bibliothèques. Chacun doit pouvoir utiliser la bibliothèque et ses ressources en fonction de son âge et de ses besoins, et tous les publics reçoivent une attention particulière. Une nouvelle conception de la bibliothèque comme lieu de vie et plus seulement comme un organisme destiné à accueillir dans le silence des usagers travaillant sur place ou à prêter des documents est désormais centrale dans tout programme de bibliothèque³.

1 Le ministère de la culture préconise la mise à disposition de 0,07 m² par habitant.

2 voir annexe 1 : carte du réseau de lecture publique

3 Servet, Mathilde. « Les Bibliothèques troisième lieu ».

Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2010, n° 4, p. 57-63.

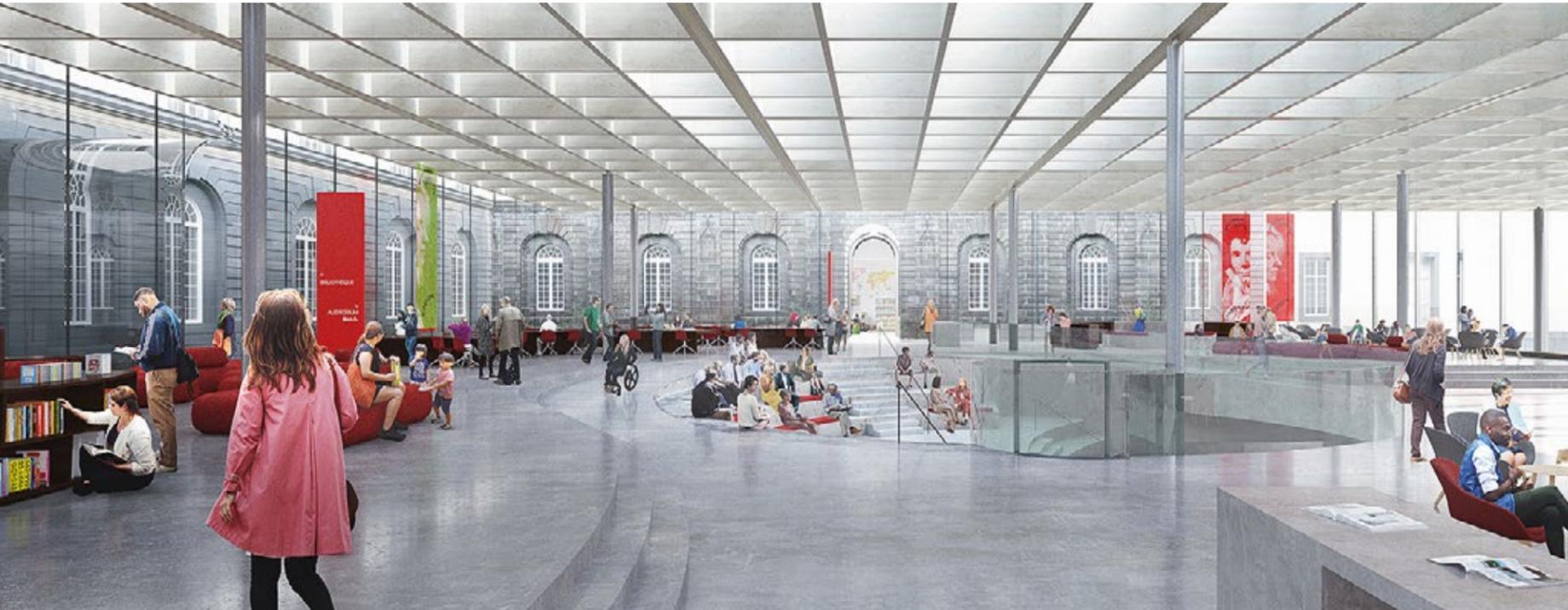
Disponible en ligne : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001>



Médiathèque Alphonse-Daudet à Gerzat, après des travaux d'agrandissement et de reconversion d'un ancien supermarché. © Florent Giffard



Médiathèque Aimé-Césaire à Blanzat réalisée par l'agence G+ architectes © Christophe Camus



© Stanton Williams et MTa architectes - Forum haut



© Stanton Williams et MTa architectes - Entrée du jardin de lecture

un projet phare pour Clermont-Ferrand

L'accueil et la diversité des usages comme des usagers est au cœur du programme de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu. En effet, suite à l'abandon du projet de bibliothèque communautaire et interuniversitaire (BCIU), en 2005, le réseau a continué de se structurer en bassins, et il n'y a pas de raison de mettre fin à ce fonctionnement où les entités gardent une autonomie dans leur action culturelle et leurs acquisitions documentaires, de manière à répondre au plus près des besoins des habitants.

Pour autant, pour tout ce qui relève des fonctions mutualisées (informatique documentaire, politique documentaire, coordination de l'action culturelle, coordination des politiques d'accueil, etc.), le besoin d'infrastructure et de rattachement à un équipement va croissant. Par ailleurs, un équipement à la mesure du bassin de population fait plus que jamais défaut dans le bassin centre : la médiathèque de Jaude, ouverte 45 heures par semaine, voit ses 1 500 m² très insuffisants, avec 350 000 entrées par an. Elle est fréquentée par des publics venus de toute la métropole. La bibliothèque du patrimoine, elle, complète par ses collections et ses places de travail les bibliothèques universitaires toutes proches. Ses collections exceptionnelles - elle possède un des fonds pascaliens les plus complets du monde - ne peuvent être mises en valeur et présentées aux publics dans les locaux actuels.

C'est donc un établissement doté de grands espaces d'accueil, de 630 places de lecture et 150 000 à 200 000 documents répartis en 4 pôles, qui devrait se déployer sur près de 9 500 m² dans le bâtiment Dijon de l'Hôtel-Dieu.

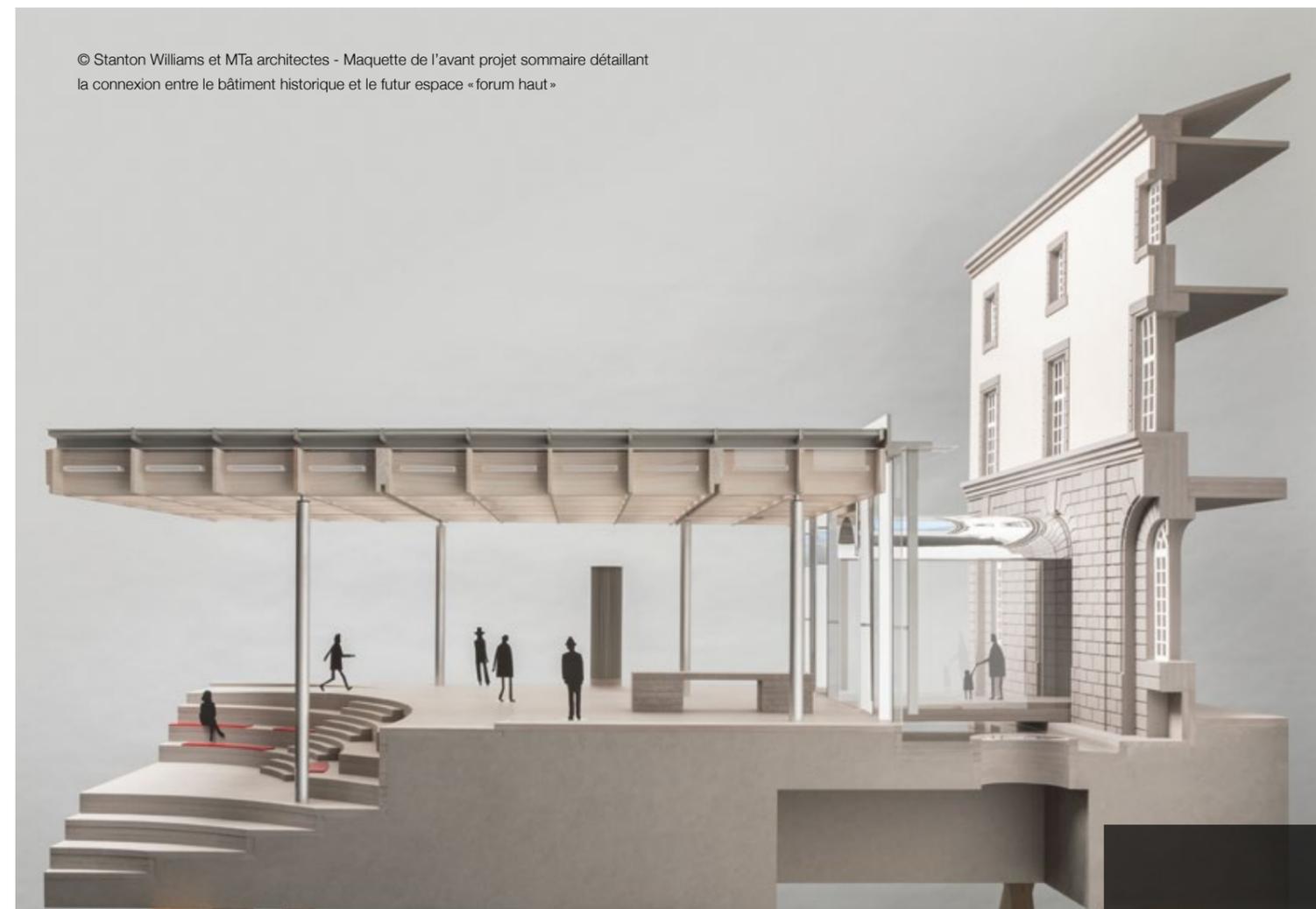
Alors que les équipements construits par Clermont Auvergne Métropole cette dernière décennie étaient des constructions ou des réhabilitations de bâtiments contemporains, ce projet comportera une construction neuve, dans la cour d'honneur, qui englobera l'escalier historique, et la réhabilitation des trois ailes existantes du bâtiment inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Le cabinet londonien Stanton William Architects est lauréat du concours d'architecture pour la future bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu. Les travaux devraient commencer en 2021 et la livraison est prévue pour 2023.

Mélanie Villenet-Hamel

Cheffe de projet bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu
et du service lecture publique



© Stanton Williams et MTa architectes
Café devant l'escalier d'honneur



© Stanton Williams et MTa architectes - Maquette de l'avant projet sommaire détaillant la connexion entre le bâtiment historique et le futur espace « forum haut »

restructurer la médiathèque Amélie-Murat



le contexte

La collectivité, aujourd'hui Clermont Auvergne Métropole, dispose, depuis sa construction en 1993, d'une médiathèque d'une surface de 645 m², située en cœur de ville de Chamalières, à proximité des commerces, des services et des écoles.

Par obligation, compte tenu notamment de l'obsolescence des équipements techniques de chauffage et de ventilation, mais aussi, sur la base d'une réflexion interne argumentée, pour répondre aux exigences nouvelles et multiples des publics, elle a demandé une remise à niveau complète et des résultats probants en termes de performance énergétique et de confort. L'édifice, signé des

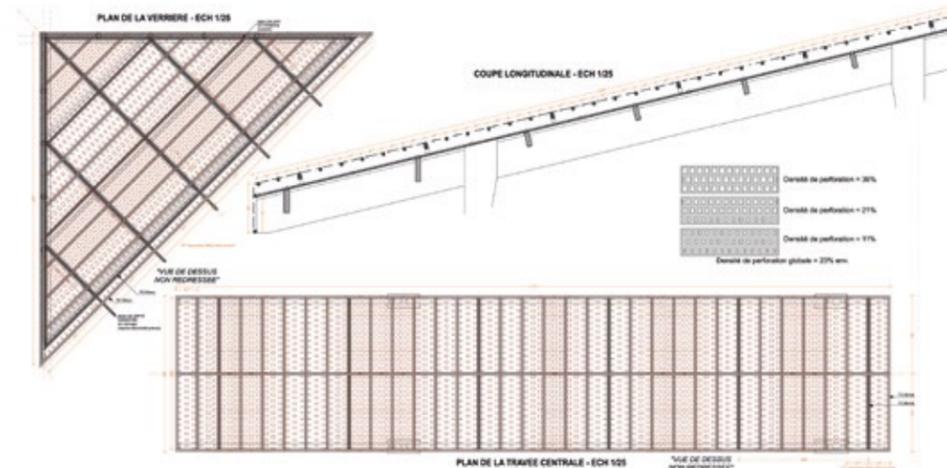
architectes Faye et Tournaire, occupe, sur un parti pris rigoureux en masse, une parcelle d'un « quart du carrefour Europe », lequel organise deux axes importants à forte circulation du réseau viaire chamaliérois, l'avenue de Royat et l'avenue de Fontmaure. Cette implantation particulière en a fait, dans un tissu urbain hétérogène, un bâtiment à part, plus bas, avec une identité architecturale très marquée en volume, façades et matériaux, mais peu visible aujourd'hui, notamment par les transformations successives apportées à l'espace intermédiaire d'approche depuis le carrefour.

Le parti d'origine, contrarié toutefois par une implantation en niveau encaissée, avait été de dégager volontairement, depuis ce carrefour, une aire libérée mettant à distance la façade principale convexe, qui se retournait sur deux façades latérales parallèles aux limites, dans une affirmation de l'écriture architecturale.

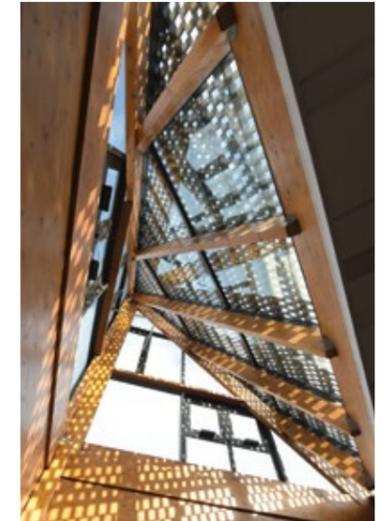
Cette morphologie particulière, à trois façades finalement, relevée matériellement et symboliquement vers ce point d'axe par l'adjonction d'une haute verrière pyramidale, se re-projetait vers le carrefour, par une toiture à très faible pente recouverte de cassettes en acier lisse. Elle marquait, indéniablement, une volonté forte d'architecture, qui donnait également satisfaction en grande partie dans son équivalent intérieur et qui méritait d'être respectée ; toute intervention sortant de ces principes d'organisation originelle aurait été déplacée.

Sur ces premières observations et après examen des caractéristiques de la structure, elle aussi en parfaite symétrie, il est apparu évident de rester, intellectuellement et matériellement, dans la même vision morphologique, de ne pas bouleverser et déstructurer l'édifice, de ne procéder, pour des extensions envisageables, que par ajouts de volumes maîtrisés.

Les façades latérales sont relativement proches des limites et n'offrent que peu de possibilités ; la nature particulière et hermétique des matériaux verriers impose une identité qui n'est pas facile à transgresser. Cette identité, évoquée souvent par les riverains et les usagers, autour du terme quasi animalier de carapace, en impose donc : le projet ne devra pas trop la diluer.



Photographies et plan de détail des résilles installées en toiture, en zinc pigmenté rouge terre © Estier Lechuga Architectes



le projet

Le maître d'ouvrage a souhaité, dans la restructuration de la médiathèque Amélie-Murat, engager une démarche de valorisation culturelle, pédagogique et sociale dans le cadre d'un projet d'amélioration du service proposé au public prenant en compte toutes les nouvelles pratiques.

Les principaux objectifs de valorisation étaient :

- > de reconsidérer le confort acoustique, renforcer la sécurité et l'accessibilité
- > de permettre une plus grande convivialité en facilitant les accès, les rencontres, les échanges
- > d'améliorer la fonctionnalité en adoptant les espaces et volumétries existants aux nouveaux besoins et usages des publics et en créant de nouveaux espaces
- > de valoriser la façade principale pour améliorer sa relation avec l'environnement urbain et inscrire plus fortement le bâtiment dans le paysage urbain

La démarche conduisait à intervenir sur un organe vital de la cité, en toute conscience de l'implication et de la responsabilité de cet acte, avec la volonté de participer, par l'architecture, à l'image mais aussi et surtout à l'usage, à l'amélioration du cadre de vie urbain.

L'opération de requalification intérieure de la médiathèque est malheureusement dissociée des travaux d'aménagements extérieurs du parvis, de l'espace public et plus globalement d'une réflexion sur le fonctionnement de l'espace « carrefour Europe » ; les installations actuelles n'apportent pas toutes les meilleures conditions d'accompagnement du projet.

En conformité avec toutes les données du programme, les grandes lignes de travail conceptuel se sont toujours attachées à traiter :

- > l'image de la médiathèque : accès, parvis, visibilité, lisibilité, entrée, façades
- > la répartition fonctionnelle des espaces : redistribution, création, relations, ambiances
- > la mise à niveau technique : chauffage, ventilation, réseaux, acoustique

Dans une parfaite concertation, cinq scénarii de projets architecturaux ont été successivement étudiés, considérant les ajouts de surfaces et volumes possibles au-delà des façades en verre, avec des

simulations de matériaux apportant complémentarité ou contraste partiel : zinc, acier corten, polycarbonate, etc.

Les contraintes économiques de l'opération ont conduit à restreindre le projet dans l'enveloppe bâtie et la surface intérieure de la médiathèque a seulement été augmentée d'une zone construite en étage intermédiaire pour les bureaux du personnel.

Les seules extensions extérieures, intégrées, esthétiquement et acoustiquement, pour le plus grand respect du voisinage, sont dédiées au local des pompes à chaleur et à un jardin extérieur de lecture ; les façades de ces extensions, en zinc prépatiné coloré, partiellement ajourées, participent, aussi par le coloris, à la fusion esthétique souhaitée. Ce matériau, agrémenté de découpes variables, est encore utilisé comme filtre sur les verrières exposées au sud, dans l'axe d'entrée et sur la pyramide, apportant intérieurement une lumière adoucie et fragmentée, se projetant, au fil de la journée, sur les différentes parois intérieures.

L'image historique de la médiathèque est donc en grande partie conservée mais les nouvelles orientations esthétiques, par le matériau zinc proposé et décliné, anticipent, à moyen terme pour la conservation du patrimoine, la requalification des façades et de la toiture.

La valorisation de l'opération est principalement perçue intérieurement par une recherche d'ambiance apportant toutes les appréciations visuelles, acoustiques et sensorielles, au travers des matériaux de plafonds suspendus, des parois en bois, des parquets, des luminaires et par l'installation la plus dissimulée des équipements techniques, une augmentation sensible des volumes intérieurs, notamment par des hauteurs retrouvées à l'étage.

Avant tout, dans l'intervention d'architecture, au-delà de l'aspect esthétique également renforcé par le choix des mobiliers, toutes les dispositions, établies en concertation continue avec les services, ont tendu prioritairement à privilégier et améliorer, en fonctionnement et en perceptions, le cadre d'activités des visiteurs de la médiathèque et de son personnel.

CD avec Pascal Estier
associé du cabinet Estier Lechuga Architectes
> Janvier 2019

réhabiliter une ancienne école

valorisation du patrimoine et regroupement de services pour un accès privilégié à la culture

Si de nombreux équipements culturels sont conçus comme des bâtiments phares contemporains, la communauté de communes du Pays de Cunlhat (qui a fusionné avec six autres au 1^{er} janvier 2017 pour devenir la communauté de communes Ambert Livradois Forez) en avait décidé autrement pour son territoire. Profitant de l'opportunité d'acquérir l'ancienne école Saint-Joseph,

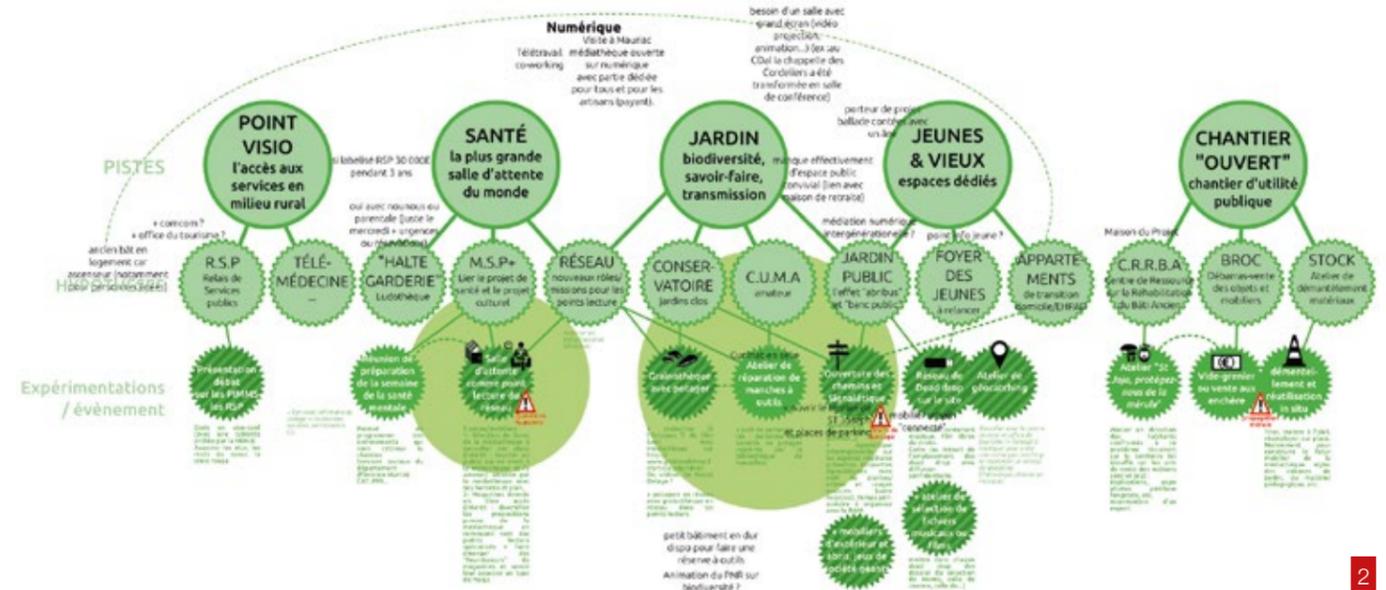
à forte valeur patrimoniale, en centre-bourg de Cunlhat, la collectivité a souhaité pouvoir y regrouper culture, maison de santé pluri-professionnelle et services à la population. Ce choix stratégique pour la revitalisation du territoire, limite la consommation foncière et valorise le patrimoine local pour en faire un véritable lieu de vie, de proximité et de convivialité.



contexte

Le territoire d'Ambert Livradois Forez est riche en manifestations et dispositifs culturels. Des bénévoles se sont largement investis dans ces domaines et ont réussi à structurer, entre autres, plusieurs points « lecture ». Dès 2012, un réseau des médiathèques est mis en place par la communauté de communes du Pays de Cunlhat, qui intègre ensuite la grande communauté de communes Ambert Livradois Forez.

Devant le succès de cette organisation et pour en étoffer le principe, une compétence complémentaire est confiée à la collectivité fin 2017 : celle de la « lecture publique ». Aujourd'hui le réseau porte l'ensemble des 29 bibliothèques et une ludothèque (Églisolles), elles-mêmes chapeautées par trois médiathèques « têtes » : à Ambert, Vertolaye et Cunlhat. Cette dernière, particulièrement dynamique, est animée par deux salariés (un coordonnateur et une personne dédiée, entre autres, à l'accueil des classes). Elle propose un large panel d'animations et



légendes :

1. Vue façade cour © Bruhat & Bouchaudy Architectes
2. Cartographie des hypothèses de projet © Design-Territoires-Alternatives

une amplitude horaire maximale qui en font un véritable lieu de vie, axe central du projet depuis l'origine. Pourtant, bien que bénéficiant d'une situation privilégiée en cœur du bourg, les locaux sont devenus trop exigus et offrent peu de possibilité d'adaptabilité aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Elle sollicite par la suite l'architecte des bâtiments de France pour en apprécier plus précisément les éléments architecturaux à conserver ou à valoriser, dont certains furent rapidement repérés (notamment la série de vitraux du XIX^e siècle de la chapelle).

Sur quatre niveaux, le bâtiment représente une capacité d'environ 1 600 m² sur une parcelle de 7 500 m², offrant de nombreuses possibilités d'aménagement.

L'histoire de l'école Saint-Joseph remonte à l'achat au début du XIX^e siècle par la congrégation des Sœurs du même nom, de plusieurs parcelles bâties et jardins. Rénové, transformé, puis enrichi en 1869 par la construction d'une chapelle, cet ensemble connaîtra l'ouverture d'une école libre en 1881. Après sa fermeture, en 2009, l'école est mise en vente. Discernant sa valeur patrimoniale, sa situation privilégiée et l'intérêt du grand parc attenant, la communauté de communes du Pays de Cunlhat l'acquiert finalement en 2011.

Le lieu, chargé d'histoire (de nombreux habitants ont fréquenté l'école), reste pourtant assez hermétique depuis la rue principale où il présente une grande façade austère. Dès lors une question s'impose : comment donner à cet équipement structurant, la convivialité nécessaire à une maison de services, multifonctionnelle ?

thèmes pressentis

- opportunité d'utiliser un bâtiment communal d'intérêt architectural
- optimisation des services rendus à la population

programme

1 600 m² de locaux + terrain et parc
Maison de santé, médiathèque et ludothèque

Objectif : mutualisation des services. Situés à proximité immédiate du projet de l'école Saint-Joseph, les locaux actuels de la médiathèque de Cunlhat sont étroits et assez difficiles d'accès.

planning

- 2014 à janvier 2015 : étude de programmation architecturale réalisée par ARCHIGRAM (Montbrison) en janvier 2015.
- en parallèle visite par l'ABF
- août 2015 : mise en place d'un AMO, CRX AMO
- mai à septembre 2015 : fiches actions et plan des usages par DTA Design Territoire Alternatives et Oxalis Scop SA ; présentation du programme
- septembre 2015 > février 2016 : > appel d'offre de maîtrise d'œuvre sur la base de 2 665 000€ HT environ (TX + ingénierie + autres frais) / travaux seuls 2 040 000€ HT

- > consultation pour diagnostic murels et amiante-plomb
- novembre 2015 : équipe Bruhat&Bouchaudy architectes retenu avec atelier CAP Paysage Urbanisme et l'atelier Malartre Design&Architectures pour le mobilier
- mars 2016 : dossier APS rendu
- 2016 > 2018 : ensemble des études, consultations des entreprises, négociations
- 2019 : démarrage travaux

un programme ambitieux et complexe, élaboré dans un contexte participatif

Si la motivation première de la collectivité était de pouvoir installer en ce lieu une maison de santé pluridisciplinaire, elle s'est rapidement étoffée des objectifs de regroupement de services et d'accès à la culture. Concernant ce dernier enjeu, deux constats ont orienté la programmation :

- > un phénomène national d'évolution des pratiques et de l'image des médiathèques, la tendance étant d'aller vers davantage d'outils numériques et de faciliter la transmission des connaissances par des moyens plus diversifiés, la médiathèque ne devant plus être cantonnée à la simple distribution de livres ;
- > plus localement, la nécessité de rapprocher les lieux de culture de l'ensemble de la population, tout en créant des liens sociaux indispensables à la diffusion de cette culture.

Ces deux principes confortaient bien l'idée d'un rapprochement des différents services rendus à la population vers un lieu commun. Une fois le site retenu, ces objectifs complexes de regroupement et d'optimisation des services, nécessitaient une véritable programmation. En 2014, la collectivité confie une première étude au cabinet Archigram (Montbrison), puis missionne l'agence Détéa Design Territoire Alternatives (anciennement DTA et implantée en milieu rural sur le Limousin, la Bourgogne et la Bretagne sous l'égide de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Oxalis Scop SA) pour affiner le concept programmatique basé sur un rapprochement relativement insolite :

- > le projet de maison de santé pluridisciplinaire
- > le relais de plusieurs services publics
- > la culture et la vie sociale qui intégreraient entre autre, la médiathèque, un espace numérique et un tiers lieu - le tiers lieu s'entendant comme le troisième endroit, complémentaire à ceux du travail et de la maison, où se réunir et développer des liens sociaux nouveaux.

Considérant la salle d'attente comme le point évident de convergence, les programmistes proposèrent de faire du tiers-lieu-médiathèque, le lieu d'accueil général. Ainsi naissait le principe de «salle d'attente enrichie», équipée par la médiathèque, où tous les usagers de la maison de santé et des différents services pourraient accéder de façon spontanée à la culture.

Il est important de souligner que la programmation a été enrichie par un dialogue ouvert et une mobilisation importante de la population et des potentiels usagers, tout au long du processus. Plusieurs réunions publiques ont permis de partager le concept et à chacun de commenter ou bien proposer des idées. Parmi celles-ci, un projet de grainothèque, un potager collectif, un point cyber, des salles de travail à partager, etc. ont renforcé les missions de partage et de diffusion pédagogique voulues pour ce lieu. Des suggestions plus fonctionnelles ont également étoffé le programme, notamment en termes d'utilisation des espaces extérieurs et d'accessibilité. Enfin, des visites et rencontres conviviales ont été organisées sur site, une manière originale de sensibiliser les habitants à la valeur patrimoniale du bâtiment et leur permettre une première appropriation de ce lieu jusqu'alors très clos.

le passage à l'opérationnel

Assisté par CRX-AMO (assistant à maîtrise d'ouvrage basé à Riom), la communauté de communes a finalement retenu une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre en novembre 2015 : l'agence Bruhat&Bouchaudy architectes, mandataire de l'équipe, associée à l'Atelier CAP paysage urbanisme pour la conception du jardin et des espaces extérieurs, et à l'Atelier Malartre Design&Architectures pour le mobilier et la signalétique.

le parti pris architectural : une place noble donnée à la médiathèque

De l'extérieur, le projet se distingue par sa sobriété : la nature des toitures, le rythme des ouvertures et les détails architecturaux tels que les génoises ou certains encadrements de pierres sont naturellement

conservés. Le choix d'un enduit à la chaux de teinte naturelle participe également à la simplicité de l'aspect extérieur du projet, dans ce bourg de Cunlhat où les façades sont souvent colorées. La teinte rouge sombre des menuiseries contribue à elle seule à animer la façade. La chapelle bénéficie de la même sobriété mais son traitement se différencie par un choix de menuiseries métalliques gris anthracite, très épurées, qui autorisent la conservation et la mise en valeur des vitraux tout en répondant au besoin du confort thermique.

L'utilisation de la chapelle en salle polyvalente au rez-de-chaussée et en salle de consultation de la médiathèque sur l'ensemble du volume supérieur est un parti pris fort du projet. Ainsi ces deux espaces, et plus spécifiquement celui dédié à la consultation des ouvrages, s'ennoblissent d'une ambiance à la fois sereine et «majestueuse». Au niveau 1 de l'aile nord, les autres salles dédiées à la médiathèque, s'organisent en continuité de la chapelle. Ainsi, près de 250m² lui sont consacrés, avec la salle de consultation (dans la chapelle), l'espace médiathèque, une ludothèque, une salle dédiée au numérique, une salle dédiée aux enfants et des sanitaires. Enfin, la médiathèque jouira également d'un espace de lecture extérieur, idéalement situé à l'ombre de la chapelle et visible de la rue, comme une invitation à fréquenter ce lieu. Les salles d'activité et la salle polyvalente, installées à l'étage inférieure de cette même aile nord, sont ouvertes sur le jardin et restent appropriables pour divers usages dont les manifestations «lecture» de la médiathèque.

Une circulation verticale commune à l'intersection des deux ailes du bâtiment, favorise les échanges entre toutes les fonctions du bâtiment :

- > la médiathèque et les salles multifonctions des niveaux 0 et 1 de l'aile nord
- > les services à la population et l'accueil des touristes des niveaux 0 et 1 de l'aile sud
- > la maison de santé regroupée sur les deux étages supérieurs (niveaux 2 et 3) des deux ailes, et qui occupent la plus grande part du programme - on notera que cette organisation favorise la confidentialité et les obligations sanitaires imposées par ces fonctions.

Ce sont ces contraintes bien réelles qui ont amené l'équipe de maîtrise d'œuvre à abandonner le concept idéal de l'accueil général «tiers-lieux» proposé en phase programmation.

Aujourd'hui, la connexion entre les différentes affectations réside davantage dans cette colonne centrale de circulation. Ouverte sur la rue principale en rez-de-chaussée et encore plus largement sur le parc et le parking commun du rez-de-jardin, elle participe à la transparence et aux échanges avec le bourg.

une avancée fastidieuse

Si cet ambitieux projet a nécessité de longs délais de réflexion, il a également été confronté à d'autres freins. En 2017, la fusion des sept communautés de communes du secteur en une seule nommée Ambert Livradois Forez, puis le regroupement des régions Auvergne et Rhône-Alpes, ont engendré de nouveaux questionnements et de nouvelles validations ralentissant le processus de montage de l'opération. Les subventions initialement prévues (Auvergne Plus notamment) ont été remaniées lors des fusions (contrat Ambition Région actuellement).

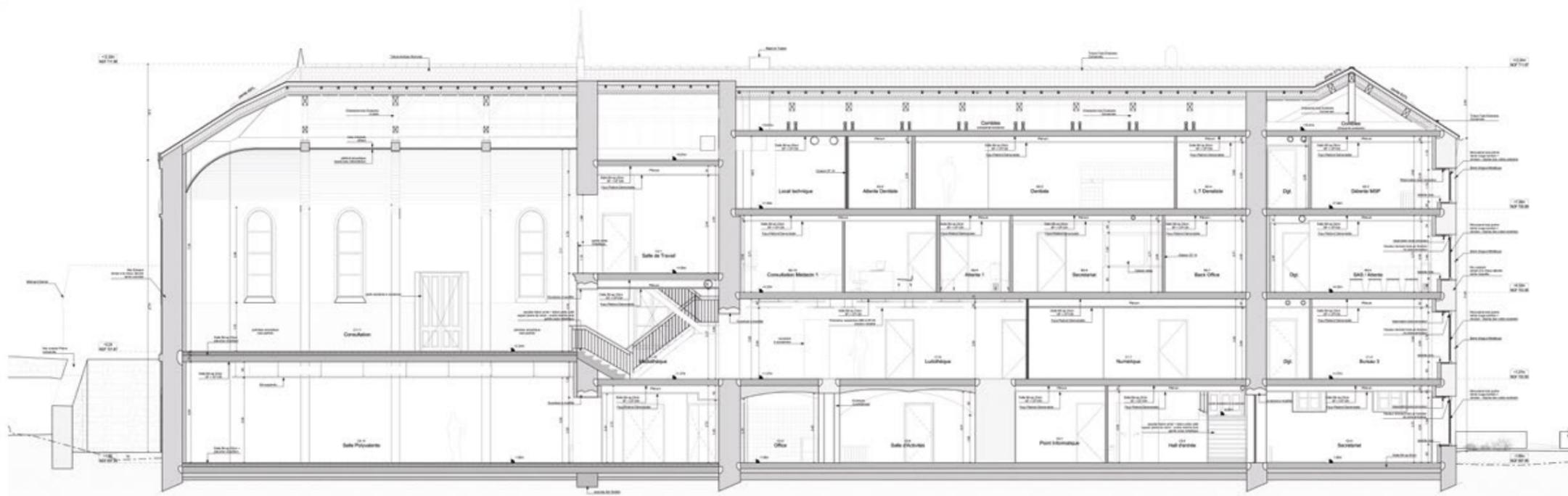
Le projet, dont le montant des travaux avoisine les 2 millions d'euros hors taxes, bénéficie d'un financement à hauteur de 80% pour le tiers-lieu / médiathèque / services, et 70% pour la maison de santé pluridisciplinaire. Compte tenu de ces subventions et des futurs loyers afférents à la maison de santé pour en couvrir les charges, le montant à engager par la collectivité est réduit pour un projet aussi stratégique. Quelques économies ont cependant été proposées au travers de la simplification des aménagements du jardin, ou du réemploi de mobiliers (plutôt que la création de meubles spécifiquement conçus comme cela été prévu).

La complexité et le délai du processus d'élaboration d'une telle démarche (ici, plus de 8 années depuis l'achat), nécessitent une vigilance particulière de l'ensemble de l'équipe porteuse, pour conserver au projet son ambition initiale. La volonté politique forte et le choix de la collectivité de conduire le projet en régie plutôt que de le confier à des prestataires privés, ont largement favorisé le maintien des objectifs.

Ainsi, la réhabilitation de l'école Saint-Joseph à Cunlhat satisfera bien les finalités que sont :

- > d'une part, la valorisation du patrimoine et l'amélioration du cadre de vie et de l'image d'un territoire rural
- > d'autre part, la qualité et la convivialité des espaces, et une accessibilité facilitée aux services. Des enjeux qui pourraient être estimés précurseurs puisqu'ils répondent pleinement aux préconisations gouvernementales récentes qui visent à favoriser une culture de proximité, émancipée et ouverte à tous.

DoD



Coupe longitudinale © Bruhat & Bouchaudy Architectes

reconvertir la halle du marché

La médiathèque intercommunale de Combronde a ouvert ses portes le 7 janvier 2014. Elle est installée dans le bâtiment historique de la halle du marché achevé en 1872. Ce bâtiment emblématique des halles de Limagne (voir les halles d'Aigueperse, de Maringues ou la halle aux blés de Clermont-Ferrand) est établi sur un plan rectangulaire. Il propose quatre façades parfaitement rythmées et symétriques en pierres appareillées, percées au total de 18 baies monumentales à arc en plein cintre (6 sur les grandes façades et 3 en façades latérales).



Le bâtiment est implanté en plein centre-bourg face au château du marquis de Capponi, magnifique bâtiment aujourd'hui restauré, qui abrite dorénavant la mairie et la maison des services intercommunaux. Les marchés de Combronde ont jadis bénéficié d'une grande notoriété, qui dépassait de très loin les limites du territoire environnant. Les bouchers de Clermont venaient par exemple s'y approvisionner. La halle abrite les marchés de la ville jusqu'en 1970, date à laquelle elle est transformée en salle des fêtes.

Sa seconde mutation en médiathèque intercommunale était une belle opportunité pour la ville de redonner un nouvel attrait à ce bâtiment, conforter ici un pôle d'équipements de premier plan, pour booster l'attractivité de son centre-bourg. La médiathèque est également un centre de ressources documentaires du patrimoine du Pays des Combrailles, ayant pour fonction de réunir, restaurer et conserver tous les documents et publications patrimoniales à l'échelle du grand territoire du Pays des Combrailles.

On doit le projet actuel à l'architecte Jean-François Panthéon. Cet outil culturel dispose d'espaces d'exposition et d'animation, de salles de consultation, d'entretien et de stockage de fonds documentaire du Syndicat d'initiatives et d'expression culturelle des territoires du Pays Brayaud et des Combrailles, de salles de réunions et de bureaux.

En façade extérieure, les baies vitrées en aluminium gris-bleu foncé, discrètes malgré leur taille, évoquent le principe de grilles à barreaux verticaux des façades primitives, qui retrouvent ici toute la qualité et l'équilibre de leurs proportions. Les modénatures ont été soigneusement nettoyées et restaurées, et un enduit grain fin a été choisi, très respectueux de l'identité de l'édifice.

On pénètre à l'intérieur du bâtiment par sa façade latérale est. Un sas largement vitré assure le « tampon thermique » indispensable mais surtout une transition douce vers l'atmosphère feutrée de la médiathèque.

À l'intérieur, le projet pérennise la régularité du plan d'origine. Les colonnettes de fonte et les charpentes primitives sont valorisées dans une réalisation qui joue élégamment sur la complémentarité entre le bois et l'acier. Le plan se distribue autour de l'escalier central à volées droites, très ouvert, qui donne accès à l'étage (juste en face de l'ascenseur). Le plancher de l'étage a été conçu pour ménager le long des murs de façade et devant les baies monumentales un volume ouvert en mezzanine, qui laisse largement pénétrer la lumière aux deux niveaux de l'équipement. En toiture un alignement de châssis vitrés reprend le principe de la verrière de faîtage, conduisant la lumière naturelle sur l'escalier, point d'appel lumineux qui invite à visiter le niveau supérieur.

Le plan très ouvert crée un espace unique sur les deux niveaux, simplement cloisonné par les consoles de livres, et les bureaux / salles de réunion dans les 4 angles.

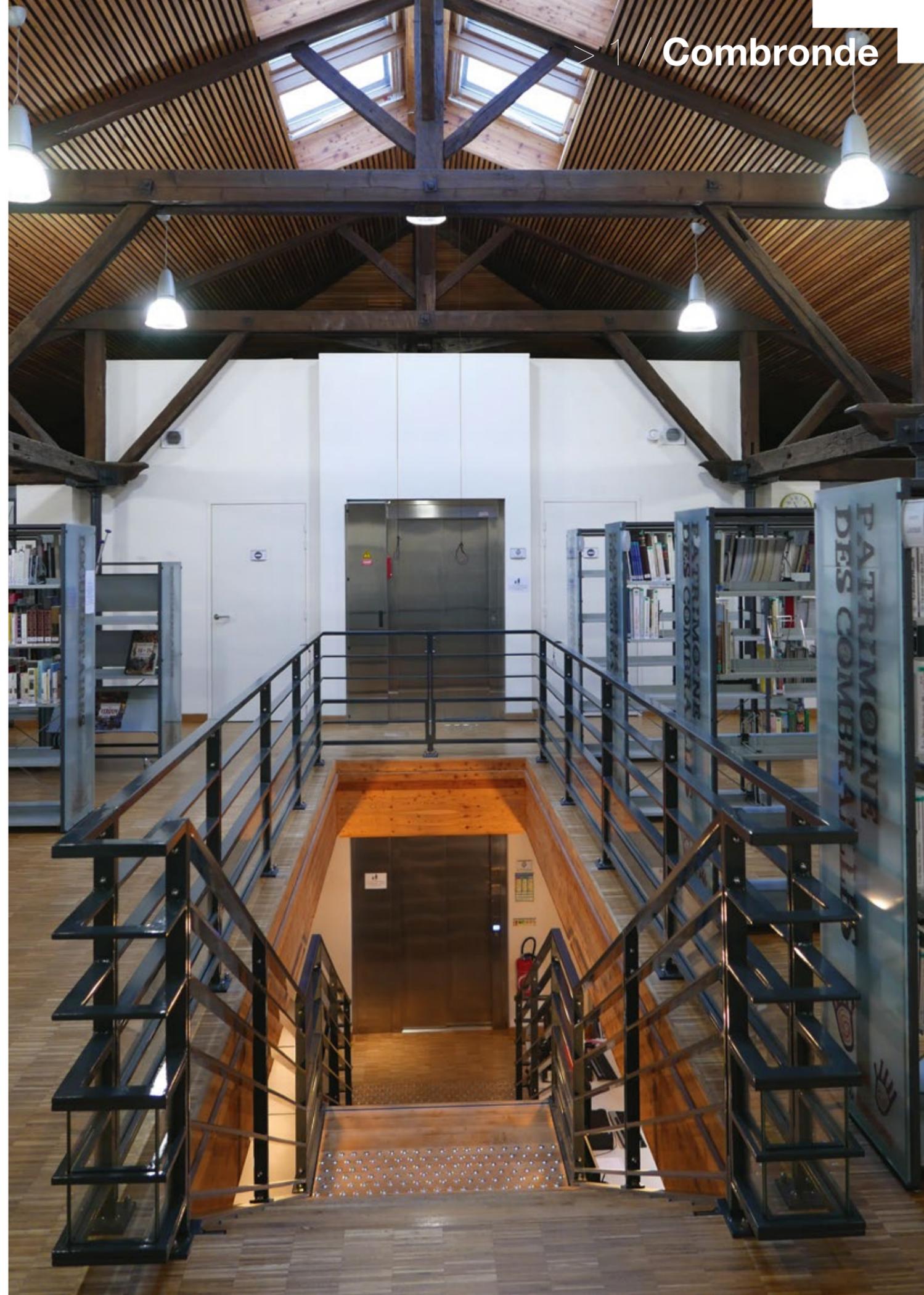
L'aménagement mobilier organise des petits salons de lecture et de discussion confortables à chaque niveau. Il arbore des couleurs vives et douces qui contribuent à une atmosphère apaisante et gaie ; encouragement implicite à « se poser » pour consulter en toute sérénité les ouvrages proposés au public.

Des postes de consultation ont été disposés à l'étage devant les consoles, à proximité des arcades vitrées, pour permettre le travail de recherche dans des conditions de lumière optimales.

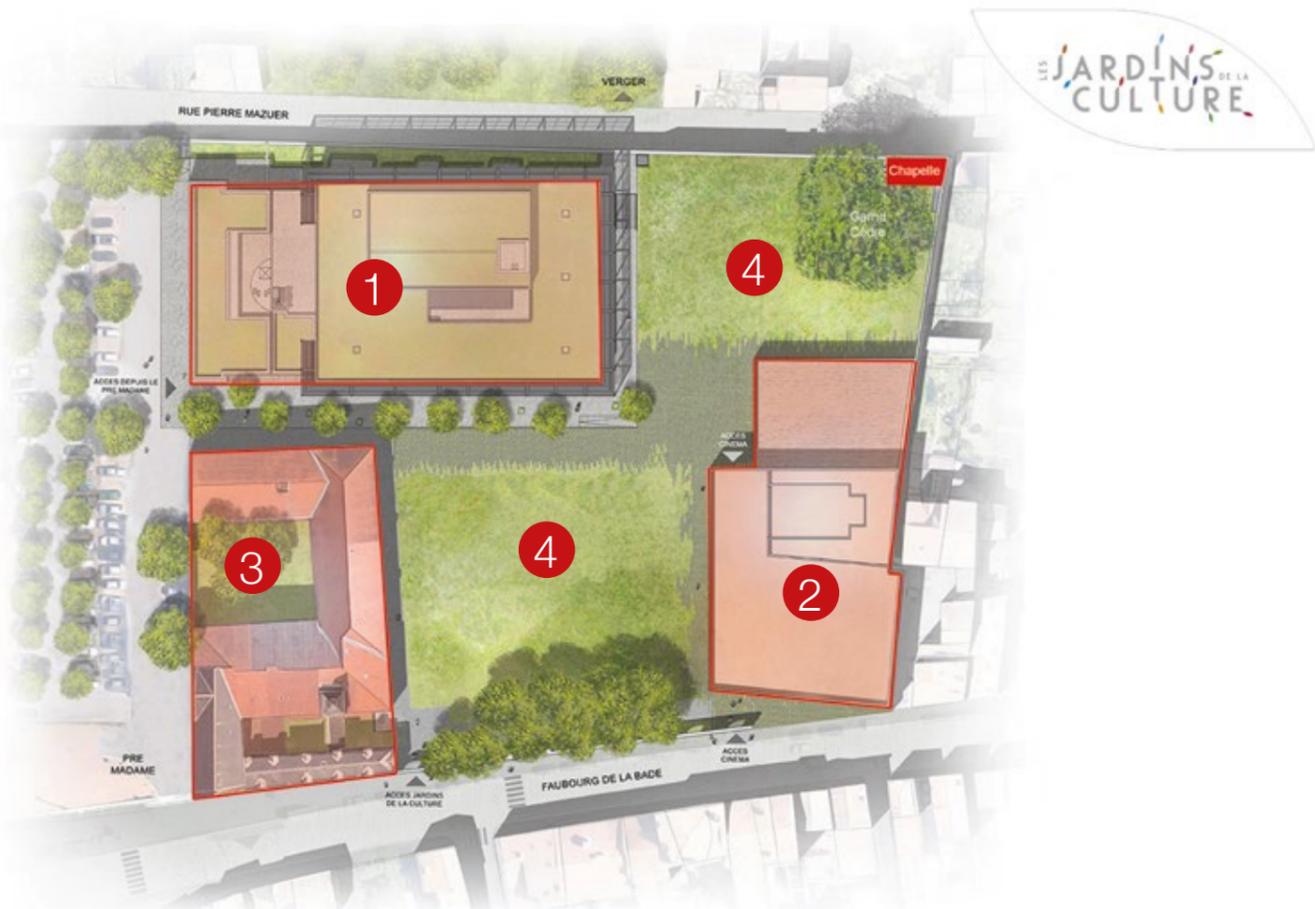
Au rez-de-chaussée le coin des petits a été aménagé dans l'angle opposé à l'entrée. C'est un lieu ludique et coloré qui favorise l'apprentissage de la lecture.

La médiathèque est en lien avec le réseau de lecture publique, fort de 70 bénévoles, informatisé et consultable de chez soi, qui constitue un véritable maillage de points de retrait/dépôt des ouvrages empruntés en n'importe quel point des 100 communes du Pays des Combrailles. Elle est aussi en lien avec les 7 autres médiathèques de la communauté de communes, la maison archéologique de Voingt, etc.

LF



« les Jardins de la Culture »



Vue en plan de masse, organisation des programmes ©Tracks Architecture

La communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans et la ville de Riom se sont engagées dans un programme culturel ambitieux. Rebaptisé pour l'occasion « Les Jardins de la Culture », ce programme tout juste sorti de terre reflète l'implication de mener à bien une politique territoriale culturelle riche et variée et positionne la vocation de cette structure comme acteur important du paysage culturel local.

Les Jardins de la Culture, constituent un véritable centre polyculturel pour le territoire et au-delà. Il permet de faire converger diverses pratiques culturelles et artistiques dans un même lieu, un lieu chargé d'histoire, celui de l'ancien couvent des Rédemptoristes de Riom.

La vocation du programme permet de réunir sur un même site plusieurs acteurs culturels, en complément de ceux déjà existants. Il englobe une médiathèque, un relais d'assistants maternels, un complexe cinématographique, une école de musique et une école d'arts plastiques. Ces constructions, d'une grande variété, s'intègrent parfaitement dans le cadre historique du lieu ; le choix du site permettant d'allier reconversion et constructions neuves, patrimoine et modernité.

Ce nouvel équipement offre un outil résolument tourné vers le futur. Il permet dans un premier temps, de développer une convergence de toutes les pratiques culturelles, dans un environnement orienté développement durable et s'adressant à un large public, de la petite enfance jusqu'aux familles. Dans un second temps, il permet de mettre en synergie une programmation culturelle transversale et de répondre à l'émergence de nouvelles attentes de la population.



1
médiathèque
relais assistants maternels

Le programme propose la construction d'une médiathèque et d'un relais d'assistants maternels (RAM) réalisés par l'Atelier François-Guibert Architecte. Ce programme, lieu d'informations et d'échanges au service des utilisateurs, des parents et des assistants maternels, trouve naturellement sa place. Il s'articule autour d'ateliers éducatifs et favorise l'éveil et la socialisation des enfants accueillis. Le sous-sol de cette construction propose la mise en œuvre d'un parking souterrain accessible depuis la rue Mazuer, construit en agrafe sur le terrain, sous la médiathèque à destination du public des « Jardins de la Culture ».



2
cinéma

La construction du cinéma « Arcadia » est implantée en front de rue du faubourg de la Bade. Le projet compte trois salles de cinéma et permet de recevoir 543 places et une salle de conférence. L'agence d'architecture Tracks travaille en collaboration avec la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans. Le projet de construction du nouveau cinéma multisalles prend également place au sein du futur site des « Jardins de la Culture ».



3
école d'art et de musique
ancien couvent

L'installation des écoles de musique et d'arts plastiques est implantée dans l'ancien couvent. Ce programme de restructuration est confié au cabinet d'architecture ACA architectes et associés. Il permet d'offrir aux élèves et aux formations musicales riomoises, un outil qualitatif et confortable dans un bâtiment remarquable. La réalisation d'une salle d'exposition trouve place dans l'ancienne chapelle.



4
aménagement
du parc paysager

L'aménagement paysager est confié à l'agence de paysage Spaces. Le projet propose la réalisation de jardins extérieurs, mêlant jardin à la française et jardin verger de fruitiers. Il permet de disposer de coins lecture et d'espaces scéniques. L'approche paysage favorise l'aménagement des espaces en lien avec les activités culturelles. Il s'agit dans cette démarche de créer les conditions d'un environnement agréable ouvert aux citoyens, un lieu de partage et de convivialité.

©ACA architectes et associés



la médiathèque : équipement moteur des « Jardins de la Culture »

Cette médiathèque s'insère dans un futur réseau de lecture à l'échelle de la communauté d'agglomération de Riom. Elle a ainsi pour vocation de rayonner sur le territoire et d'entrer en synergie avec les autres équipements. Les contours du territoire se transforment et s'améliorent pour laisser place à un service de lecture publique. Cette construction, outil culturel de proximité, souhaite devenir la tête de réseau d'une nouvelle politique culturelle.

Cette réalisation est signée par l'architecte François Guibert (FGA Bordeaux). S'il est parfois complexe d'analyser un site et de retrouver le sens même du lieu, il est aisé de le ressentir pour celui des « Jardins de la Culture » : un lieu culturel au passé lourd de symbole, installé dans un site où le végétal s'invente en écrin.

Pour François Guibert, son concepteur, la tentation était grande à travers ce projet « [...] de porter la culture de l'art de bâtir, sans forfanterie ni ego démesuré, mais avec la conviction que les valeurs

architecturales véhiculent un sens élevé du bien commun et de l'exigence, dus à l'intérêt public [...] ». Le paradoxe consiste à régler la dualité entre fermeture et ouverture au regard de l'histoire : fermeture car le site d'un couvent est clos par essence ; ouverture car une médiathèque, par nature, doit rester ouverte. Il s'agit donc, en respectant ce « fameux » génie du lieu, de le réinstaller en une verte nouveauté, respectueuse certes du passé, mais inventant aussi sa modernité. Inventer une réponse contemporaine, sans opposition au passé, qui organise un dialogue culturel et permet de poursuivre l'histoire du patrimoine architectural de Riom.

La réponse est un projet architectural résolument contemporain, qui développe une construction de 2800 m², associant dans un même bâtiment, la médiathèque intercommunale et le relais d'assistants maternels. L'ensemble de la construction est conçu comme une espace public ouvert, limitant au maximum les cloisonnements et favorisant les déambulations et les découvertes. Il est apporté un soin particulier à la fluidité des circulations pour les utilisateurs et le personnel.



Chambre aux trésors - Espace enfants © RLV

Le parti fonctionnel, indissociable du parti architectural, propose des liens entre le Pré-Madame et les jardins. Les parvis du RAM et de la médiathèque s'installent ainsi dans le parcours, entre l'histoire et le futur, entre le couvent et la nouvelle construction.

Ce parvis « promenade » offre une bonne lisibilité et donne à voir les fonctions du programme.

Adossés et proches du stationnement, s'installent les locaux du RAM, très facilement accessibles. Viennent alors un jardin patio sécurisé, dédié au RAM, et dans la continuité, la médiathèque. Ces bâtiments s'imposent un épannelage qui ne dépasse pas la hauteur du mur existant. Les services internes s'organisent en open-space par pôle. La qualité des espaces intérieurs est animée par une bonne maîtrise de la lumière naturelle réalisée par la mise en place de stores sur l'ensemble des façades de la construction et l'apport de lumière artificielle.

Au-delà de ses qualités purement ergonomiques (lire, déambuler et circuler), la lumière constitue un véritable révélateur pour l'architecture de la médiathèque. Cette disposition discrète permet d'installer tous les espaces publics et de lecture au rez-de-chaussée sur un seul niveau, préservant malgré toute la qualité spatiale des espaces extérieurs.

Les services internes occupent quant à eux le premier niveau partiel dédié aux bureaux administratifs, aux espaces d'équipements ainsi qu'aux espaces de stockages/réserves. Les espaces de détente du personnel sont également situés à ce niveau et profitent d'une terrasse extérieure.

Plus qu'une démonstration éphémère vouée à toujours avoir un temps de retard et ne sacrifiant pas à « l'effet mode » si cher à la société actuelle, François Guibert propose la réalisation d'un lieu de transparence et de désir, un lieu chargé d'émotions, dans lequel la curiosité et les sens seront constamment en éveil.

Il y a dans cette approche, un grand respect du lieu, de son histoire et de la qualité du patrimoine, qu'il soit historique ou végétal. Le jardin devient un espace apaisé, qui prolonge la promenade du Pré-Madame et offre des vues panoramiques sur la plaine de la Limagne. La médiathèque possède sa propre terrasse, qui permet de lire et de travailler en extérieur en lien avec les jardins.

Le projet développe une grande transparence, qui comme posée sur un socle débordant à l'est se transforme en mail de liaison au sud. À l'ouest, il s'invente alors un usage de gradins et scène de plein air, situé au pied du magnifique cèdre, gardien éternel de la chapelle. Ce socle dispose d'un parvis dedans/dehors facilitant l'insertion urbaine du projet et son accessibilité à tout public. Dans cet esprit la médiathèque présente un « péristyle » sur ses trois côtés invitant à flâner devant ses vitrines.

Selon François Guibert, ce lieu de culture se doit d'être la sentinelle du mieux vivre ensemble. L'exemplarité demeure la meilleure des pédagogies, un bâtiment public se lit comme un manifeste, à la fois respectueux des êtres et de l'environnement, servant de liant dans l'intérêt général. La médiathèque de Riom se présente comme un véritable lieu d'humanité, d'insertion, de convivialité, un lieu pour la culture.

Qualifiée de « troisième ou tiers lieu », l'organisation développe des espaces conviviaux permettant de déployer une forte implication des publics. Cette construction se pense alors, comme un lieu d'apprentissage, d'expérimentation dans lequel l'information s'acquiert et s'échange. L'essentiel étant de bien prendre acte que cet espace ne doit plus être vécu comme un stockage de documents à emprunter sur des rayonnages, mais bien comme un véritable lieu de vie.

La mutation des pratiques culturelles induit aujourd'hui une mutation des missions : il s'agit d'offrir un service avec plus de lien social, plus de convivialité et une meilleure accessibilité qui feront de la médiathèque un lieu d'échange et de rencontre au service de l'utilisateur. Plus qu'un simple équipement, elle devient un espace porteur d'un projet de territoire, celui de la communauté d'agglomération de Riom. Ainsi, l'ouvrage de François Guibert insuffle une conception guidée, par une grande discrétion, presque une humilité du geste architectural qui pourtant ne cède en rien à l'esprit et à la fonction que doit développer une médiathèque du XXI^e siècle.

PR



conférences et « rendez-vous thématiques »

des temps d'écoute et d'échanges pour le plus grand nombre

la rencontre comme point de départ

Architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs, élus, techniciens, ou encore artistes, tous sont acteurs de la fabrique des territoires et ont un point de vue à transmettre, à mettre en débat, à partager. Le CAUE du Puy-de-Dôme propose plusieurs formats pour permettre à un large public de venir profiter de ces connaissances en partage : la conférence, la table-ronde, la discussion, ou encore le format original des « rendez-vous thématiques ».

L'exercice peut être difficile mais dès lors qu'un intervenant maîtrise et se passionne pour son sujet, il en devient l'un des meilleurs ambassadeurs. Le CAUE cherche toujours à donner la parole au sein de ces événements à des intervenants experts et pédagogues, capables d'explorer un sujet de manière précise et dynamique. Cette rencontre permet à chaque participant (expert ou non) de s'intéresser pleinement au sujet et de le mettre en regard de ses propres pratiques et convictions.

Ces formats sont toujours suivis d'échanges avec les auditeurs, voire entre auditeurs, ouvrant ainsi au débat, aux changements de perspectives.

légendes :

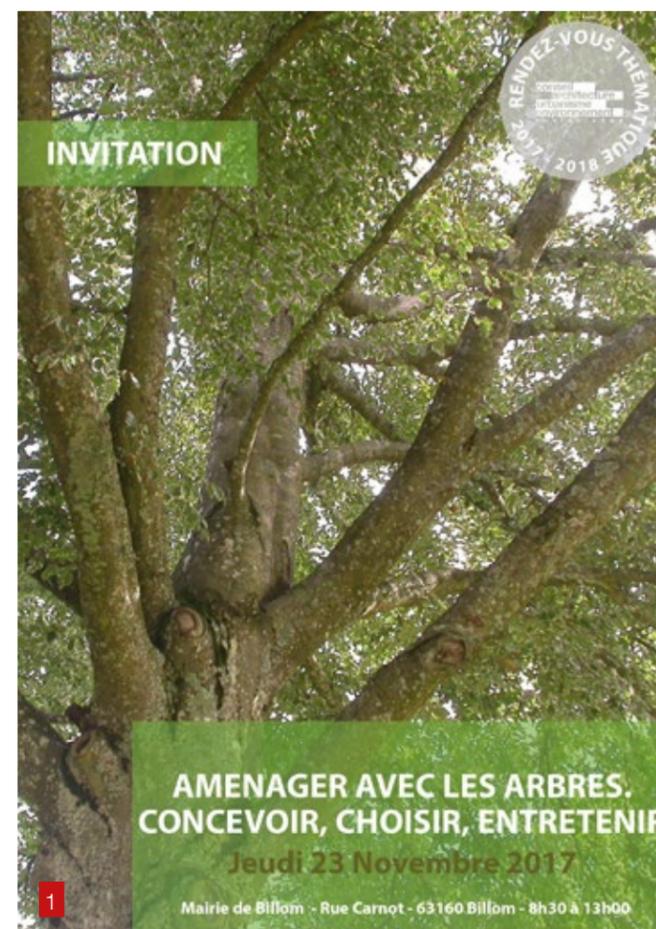
1. Carton d'invitation (recto/verso) du « rendez-vous thématique : aménager avec les arbres. Concevoir, choisir, entretenir » organisé en 2017 avec la commune de Billom. L'organisation de la demi-journée a permis de lier l'apport de connaissances et d'échanges. Une exposition venait également compléter le propos de la matinée.
2. Conférence de Gilles Clément en 2018 organisée à la faculté de droit de Clermont-Ferrand, à la demande de la communauté de communes Combraillais Sioule et Morge par le CAUE 63 et l'Atelier Cap paysage urbanisme.
3. « rendez-vous thématique : interaction urbanisme et mobilité » organisé en avril 2014 à la maison de l'habitat

Les « rendez-vous thématiques », qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2011, le CAUE du Puy-de-Dôme propose des « rendez-vous thématiques » qui permettent de rythmer et cadencer un travail de fond mené par l'équipe du CAUE. Ce sont des manifestations alliant expertises, retours d'expérience et débats, au cours desquels des acteurs du territoire proposent de manière très opérationnelle un éclairage sur une problématique donnée en la mettant en regard avec des réflexions de fond.

Quelques thématiques :

- > Proximité entre ville et agriculture
- > Perceptions et réalités de l'agriculture périurbaine
- > Semaine agricultures et paysages
- > Ville et nature - L'agriculture, ... une question urbaine ?
- > Déploiement de la trame verte et bleue de la campagne à la ville
- > Énergie-climat dans les PLU
- > Urbanisme et énergie
- > Ingénierie, urbanisme et intercommunalité
- > Interaction urbanisme et mobilité - Agir aujourd'hui, penser demain
- > Rôle des gares TER en périurbain
- > Santé, espaces de vie - Le bien vivre, porte d'entrée de la ville
- > Îlot de chaleur urbain
- > Santé et densité - Morphologie urbaine
- > PLU - Créer ensemble le territoire de demain
- > Le mois du réemploi
- > Identité végétale des communes
- > Déconstruction - Accompagner la mutation des centres-bourgs





souvent en accompagnement de visites de site (fort villageois de Boudes, site Sabourin). Le jeu y occupe une place primordiale, une manière d'accrocher les jeunes pour les amener à regarder et analyser ce qui les entourent. L'approche ludique a également été proposée sur la thématique de la maison écologique par un jeu de questions/réponses. Il faut bien reconnaître que cette pédagogie par le jeu n'est pas seulement destinée au jeune public. Les adultes se prêtent volontiers

à l'exercice. Quelque soit l'âge, les énigmes à résoudre sont toujours très stimulantes ! Une collection qui s'enrichira encore de nouvelles éditions...

> L'ensemble des « Carnets Découverte » est à retrouver en téléchargement sur le site du CAUE 63 : www.caue63.fr

légendes :

1. Une partie de la collection de « Carnets Découverte » réalisée depuis 2012. Des thématiques et des formats variés et pédagogiques.

2. À l'occasion des journées nationales de l'architecture 2018, un livret pédagogique a été édité pour accompagner la visite du site Sabourin, devenu aujourd'hui l'école nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand.

collections de carnets

une large palette de publications à destination des élus, habitants, scolaires

Carnets Découverte

Souvent réalisés dans le prolongement de « rendez-vous thématiques », les « Carnets Découverte » constituent une collection d'ouvrages accessibles à tous les publics. La vocation pédagogique de ces éditions est affirmée pour sensibiliser autant les professionnels de l'aménagement du territoire que les

particuliers ou encore les scolaires. Ces livrets sont pensés comme des guides. Ils rassemblent des réflexions sur une thématique en particulier (la mobilité, l'énergie et l'urbanisme, la trame verte et bleue, ville et nature, etc.), qu'il convient de diffuser au plus grand nombre. Il s'agit avant tout de mettre en lumière et de problématiser des enjeux actuels de l'aménagement durable des territoires. Des éditions spécialement dédiées aux scolaires ont été créées,



fiches conseils

Support remarquable lors des rendez-vous avec les particuliers, ces fiches conseils sont des outils simples, clairs et efficaces. Ces petites brochures donnent les grandes règles et bonnes questions à se poser sur l'implantation et l'orientation de sa maison. Par leur parti pris très visuels, avec des croquis efficaces, elles sont également de très bons supports lors d'ateliers participatifs, notamment avec le public scolaire.

> Les deux « Fiches conseils » sont à retrouver en téléchargement sur le site du CAUE 63 : www.caue63.fr



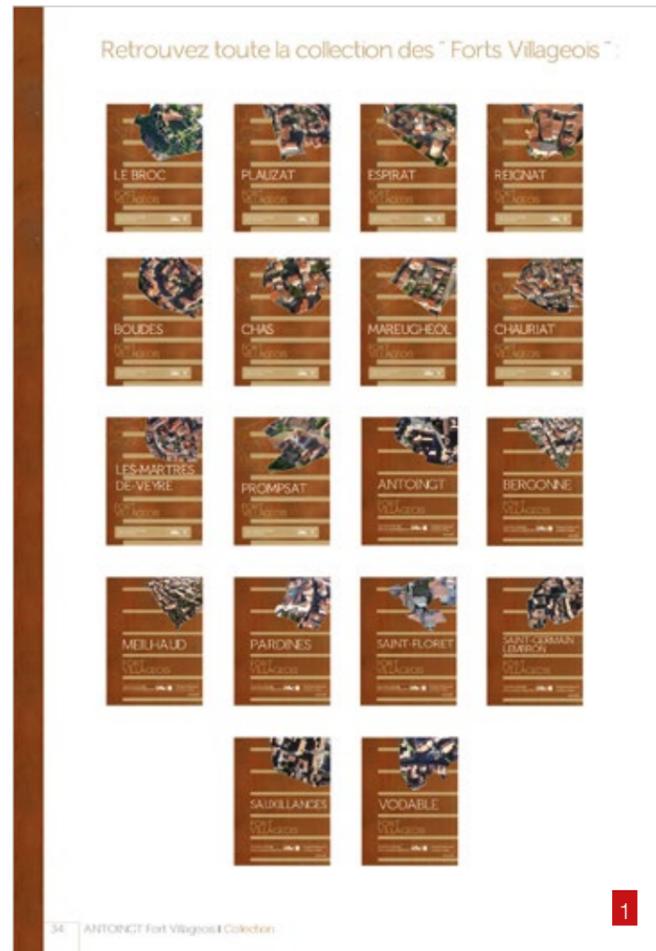
forts villageois

une collection unique, au cœur du territoire

connaître son patrimoine

Issue d'un travail de recherche très riche commandé par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, la collection regroupe les analyses de 18 forts villageois du département du Puy-de-Dôme. Cette série scientifique met en valeur le travail de recherche de l'architecte-archéologue Christine Charbonnel, qui, à travers des cartes, des photographies et des analyses, caractérise et remet parfois à jour ces structures villageoises.

Ce partenariat avec la DRAC, service décentralisé du ministère de la culture, permet une autre forme de diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère. C'est en connaissant son histoire que l'on peut construire un projet de territoire cohérent et durable. Le patrimoine est ainsi une question centrale pour toutes collectivités. Organisation urbaine typique de la basse-Auvergne du Moyen-âge, ces forts constituent une partie de son histoire et représentent un enjeu de valorisation du patrimoine identitaire du département du Puy-de-Dôme, concourant ainsi à développer l'attractivité de ce territoire. Que faire de ces bâtiments, de ces structures urbaines ? Faut-il les transformer pour leur redonner vie ? Si oui, comment intervenir sans rompre les continuités et les harmonies des bourgs ? C'est d'abord en les connaissant de manière fine que l'on pourra les révéler par de nouveaux usages.



aller plus loin

Les livrets sont pensés comme une première étape dans une stratégie plus globale de mise en valeur de ces regroupements communautaires vieux de plus de 500 ans : la diffusion de leur connaissance à un large public.

En lien avec le conseil départemental du Puy-de-Dôme, une mise en valeur touristique est envisagée. Des éditions complémentaires, de types guides pédagogiques ou supports ludiques, pourraient accompagner ce projet, et ainsi impliquer un public familial dans ces découvertes patrimoniales.

Qu'est-ce qu'un fort villageois ?

De nombreux villages conservent des vestiges de fortifications, qui appartiennent à des systèmes défensifs distincts des châteaux seigneuriaux : de types variés (édifices antérieurs aménagés, quartiers-refuges, enceintes villageoises), la plupart datent des XIV^e et XV^e siècles (Guerre de Cent ans) et étaient destinés à assurer la sécurité collective des habitants. Ces fortifications, qui ont constitué une réponse à l'insécurité contemporaine, jouèrent un rôle déterminant dans

l'histoire des villages : d'une part, en imposant de nouvelles contraintes dans la topographie, elles ont eu un impact durable sur les plans et sur la morphologie des bourgs. D'autre part, elles impliquaient des négociations avec les seigneurs et les autorités princières et royales, donnant ainsi l'occasion aux habitants d'améliorer leurs institutions collectives et témoignant de la montée en puissance des communautés villageoises.

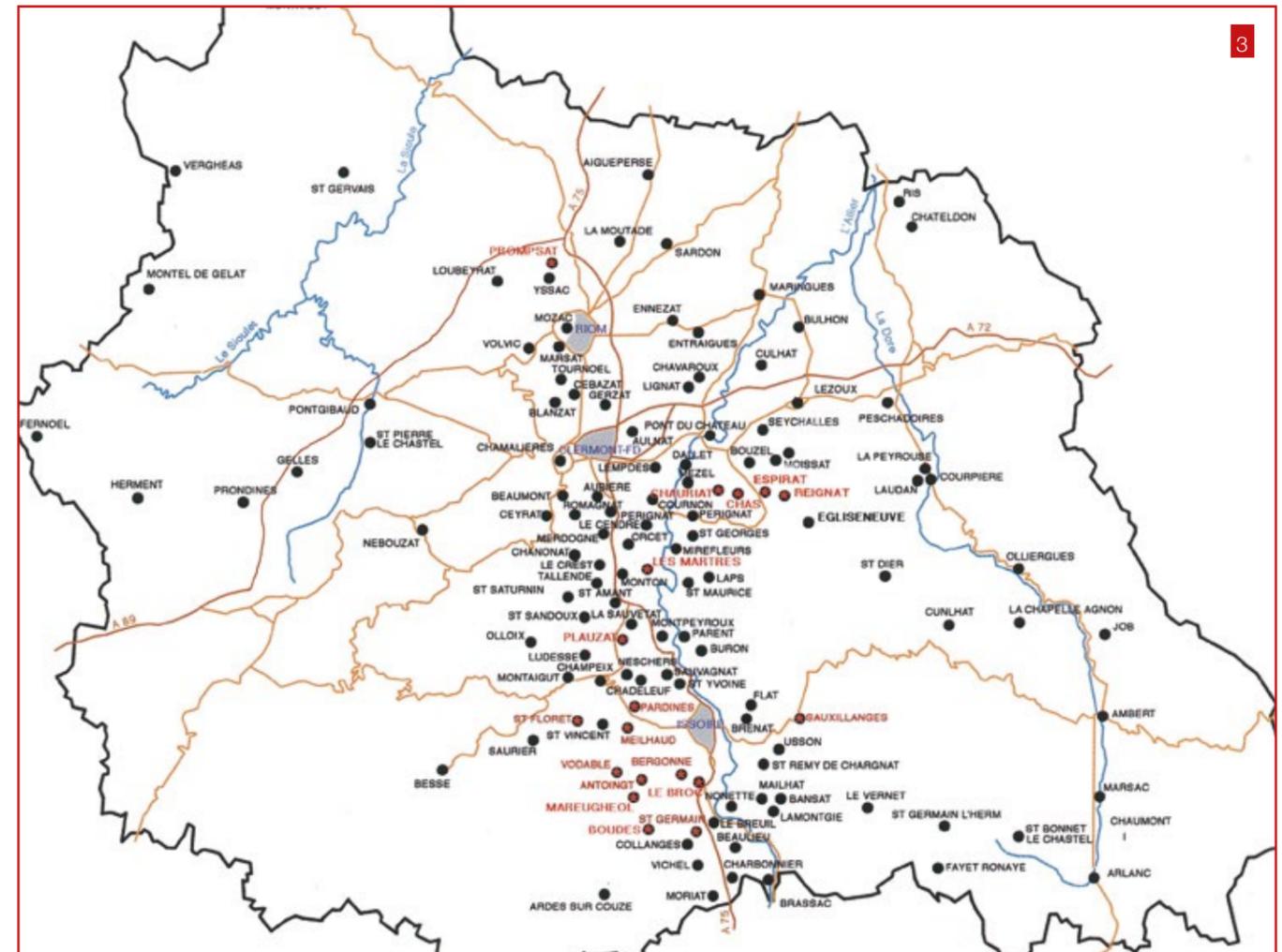
Gabriel Fournier,

Professeur honoraire - Université Blaise Pascal.

légendes :

1. Des livrets reprenant l'ensemble des éléments développés par Christine Charbonnel dans ses études archéologiques : l'état de conservation du bâti, l'intérêt historique et architectural, un atlas et des notices détaillées à la parcelle, d'éventuelles perspectives d'aménagements.
2. À l'occasion des journées nationales de l'architecture 2018, les élèves de l'école de Boudes ont été invités à découvrir leur fort villageois par une visite commentée et un carnet créé spécialement pour l'occasion par le CAUE 63.

3. Cartographie des forts villageois repérés dans le département du Puy-de-Dôme (extraite de l'étude de Christine Charbonnel et mise à jour par le CAUE). On remarque une forte concentration de ces villages fortifiés dans la plaine de l'Allier et les côtes de Limagne. Les forts villageois ayant fait l'objet d'une co-édition DRAC AuRA et CAUE 63 sont repérés en rouge. © Christine Charbonnel et CAUE 63



visites de terrain

comprendre les lieux : l'expérience du vécu

Voir, parcourir, écouter et dialoguer sont les piliers d'un accompagnement de tout projet. Les visites de terrain sont l'outil fondamental du CAUE pour comprendre, évaluer et construire ensemble un programme. C'est avec l'expérience du vécu que les visites de terrain sont devenues la base de l'accompagnement des collectivités et le gage de son efficacité.

Si le CAUE utilise de façon systématique les visites de terrain comme outil, la manière de les appréhender sera toujours adaptée au thème de l'accompagnement. À quoi servent-elles ?

- > identifier le territoire, connaître le contexte, évaluer ses évolutions au-delà du seul projet envisagé. « Dé-zoomer » pour prendre du recul et comprendre. C'est aussi reconnaître le paysage (naturel, urbain, politique et humain) dans lequel le projet devra être construit ;
- > rencontrer la maîtrise d'ouvrage et les partenaires : comprendre leurs questionnements, évaluer les capacités budgétaires, les moyens humains, etc. C'est au travers d'une écoute active que peuvent se tisser des liens de confiance, indispensables à tout accompagnement ;
- > dialoguer avec l'ensemble des acteurs : habitants mais aussi techniciens communaux, permet de prendre en compte les problématiques d'usages, de fonctionnement et de durabilité du projet. La participation/concertation des usagers est une étape indispensable ;
- > les visites de terrain sont aussi un support pour évoquer d'autres sujets : la sensibilisation aux thématiques de l'architecture, du paysage, de l'urbanisme et de l'environnement, est au cœur des discussions. Echanges d'expériences et d'exemples correspondants à la problématique, enrichissent encore ces rencontres.



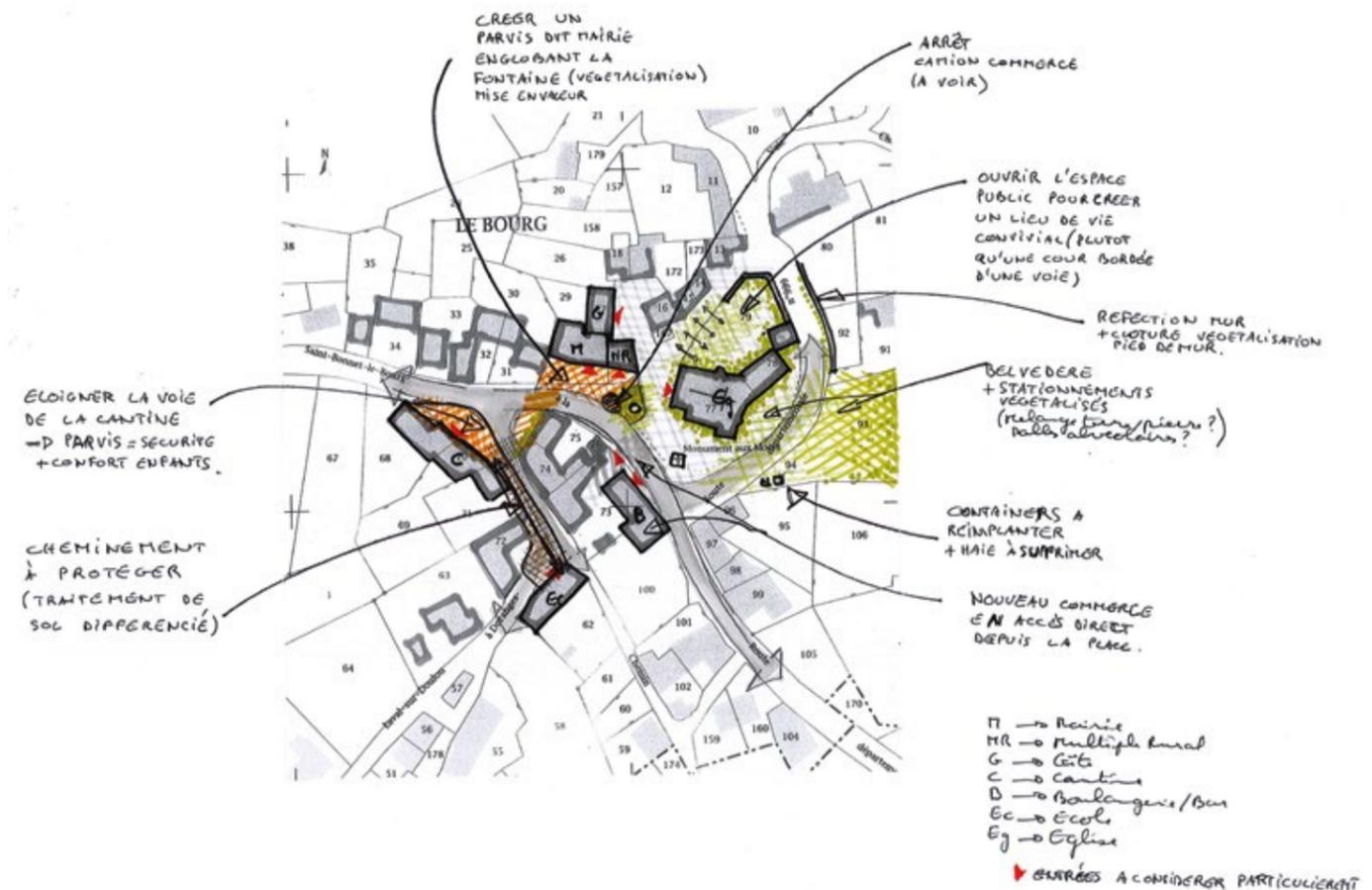
légendes :

1. À Fournois, la collectivité a souhaité se faire accompagner des services du département et du CAUE pour réfléchir à l'aménagement de la traverse. La rencontre initiale a fait l'objet d'une visite du site et du village et a permis d'orienter la réflexion plus globalement, pour une meilleure cohérence d'ensemble et une maîtrise plus précise des budgets à envisager.
2. Visite de terrain et lecture de paysage dans le cadre de la semaine de l'agriculture et du paysage. Au sein du territoire de la Limagne, l'édition 2019 de cette semaine thématique souhaitait mettre l'accent sur la cohabitation agriculture, paysage et aménagement du territoire.
3. Hors de l'accompagnement propre à un projet précis, des visites de lieux remarquables sont organisées par le CAUE à destination des élus et des techniciens. Elles sont l'occasion de faire découvrir des expériences similaires et des savoir-faire

qui enrichiront de nouveaux projets. Ici, la visite du village de Bleisle (43) pour alimenter la thématique de la qualité des espaces publics.

4. L'accompagnement de jurys lors de labellisations telles que les Villes et Villages Fleuris, les Petites Cités de Caractère ou encore les Plus Beaux Villages de France. Ici, visite du cimetière d'Orcines, récemment enherbé, en compagnie du jury (département, CAUE et expert jardinier) et des représentants de la commune (maire et agent communal). Visite réalisée dans le cadre d'un projet porté par le département du Puy-de-Dôme « Ma commune au naturel », ou comment accompagner les communes dans une démarche globale de végétalisation et d'aménagement durable.

5. Croquis issu d'une visite de terrain pour le réaménagement de la traverse de Doranges et des espaces publics attenants en juillet 2015.



expositions pour tous les publics

voyager par l'image et la lecture pour mieux comprendre notre cadre de vie



1



3

support de diffusion dans les territoires

Les expositions constituent des lieux et des moments privilégiés de rencontres et donc de sensibilisation de différents publics. Par le biais le plus souvent de panneaux, d'affiches, parfois de maquettes, les expositions permettent de plonger dans un univers, dans une thématique d'actualité, pour éclairer et enrichir les perceptions de notre cadre de vie. Les thématiques sont aussi variées que les territoires qui les accueillent : monographie d'architectes, rétrospective d'artistes, panorama de productions architecturales d'une époque précise, d'un territoire en particulier, etc.

Les CAUE produisent de nombreux supports aux formats adaptés à l'itinérance. Souvent spécifiques à leur département, certains abordent des thèmes nationaux, voire internationaux.

Merveilleux outils de sensibilisation des élus, des habitants, des associations, à des sujets de société majeurs, les expositions peuvent également être des supports d'échanges, voire de débats lorsqu'elles sont accompagnées par la présence d'un médiateur ou plus ponctuellement, à l'occasion d'une inauguration, d'une conférence ou table-ronde.



5

légendes :

1. Visite commentée de l'exposition « Archi 20-21 ». Ici à la maison de l'habitat, elle parcourt le département à la demande des collectivités ou structures culturelles du territoire.
2. Installation de l'exposition « Habiter d'autres lieux » à la maison de l'habitat.
3. Exposition « Habiter autrement » au PNRVA.
4. Installation de l'exposition « Le piéton contemporain » de Lionel Kœchlin et Jean-Marc Biry à la maison de l'habitat.
5. Présentation de l'exposition « Maison passives ligériennes, dessinons le patrimoine de demain » à l'occasion de la manifestation « ma maison, ma planète ».
6. Inauguration de l'exposition « Les quatre saisons du paysage en Combrailles » en 2008.



2



4



6

des exemples

> « *Matières en lumière* » réalisée par le CIAF, accueillie au CAUE en janvier/février 2015

> « *Habiter d'autres lieux* » réalisée par l'Union régionale des CAUE d'Auvergne en 2004

> « *Le piéton contemporain, parcours architecturale et photographique à Paris* » réalisée par l'association Chambre à Part, accueillie au CAUE en septembre/octobre 2013

> « *Maisons passives ligériennes, dessinons le patrimoine de demain* » exposition qui présente les projets lauréats d'un appel à idées lancé par le PNR Loire Anjou Touraine avec le concours du CAUE du Maine-et-Loire, accueillie au CAUE en octobre 2013

> « *Habiter autrement* » « *Toitures végétalisées* » deux expositions réalisées par le CAUE du Doubs et présentées à la maison du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne en 2014, à l'occasion de la manifestation « ma maison ma planète » organisée tous les ans par l'ADIL 63

> « *Archi 20-21, intervenir sur l'architecture du XX^e* » réalisée par l'Union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes en 2016

> « *Les quatre saisons du paysage en Combrailles* » réalisée en 2008 par le Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement des Combrailles (SMADC) dans le cadre d'une concertation sur les mutations des paysages du Pays des Combrailles

2. inventer des mondes nouveaux

- Cournon-d'Auvergne, un signe dans la ville
- Lezoux, une expérience originale

- > événements - palmarès « Valeurs d'exemples® »
- > événements - recherche-action
- > événements - chantiers et ateliers collectifs



un signe dans la ville



La médiathèque Hugo-Pratt de Cournon-d'Auvergne est l'une des plus anciennes de l'agglomération clermontoise. Dès son ouverture en 2009, elle a suscité un intérêt fort de la part des habitants de la ville. La nouveauté de ses fonctions a probablement joué un rôle important dans cet attrait. La fonction traditionnelle des bibliothèques y est étoffée, complétée par des animations, expositions, conférences et débats.

À cette richesse programmatique répondent la diversité et la qualité architecturale des espaces d'accueil du bâtiment, bibliothèque, espaces de lecture, vidéothèque, sonothèque, salle polyvalente (d'accès indépendant), salles de réunions et de travail, salle de l'heure de contes, etc.

Comme tout équipement public, une médiathèque est une opportunité de marquer les espaces publics. Son caractère d'équipement de proximité en fait un lieu de rencontres et de sociabilité dont la fréquentation peut animer la vie locale. Ici la médiathèque est implantée à l'écart des espaces publics et voies principales de la ville. Installée sur une petite parcelle en « L », au cœur d'un quartier résidentiel distribué par une rue au caractère confidentiel, elle est difficilement perceptible.

L'architecture palie en partie ce défaut de lisibilité par ses grands volumes blancs, une proue en drapeau, des brise-soleil monumentaux, la rondeur d'une coque en béton, les rythmes de baies en redents, que l'on pourrait qualifier d'expressionnistes et qui signalent la fonction publique et le statut symbolique du bâtiment.

Ils orientent les usagers vers l'espace d'accès à l'équipement. On peut espérer qu'un élargissement des abords redonne au parvis plus d'ampleur et de présence dans la ville, comme cela avait été prévu à l'origine du projet.

L'architecte a tiré parti de la déclivité du terrain. Les locaux techniques, les archives et les parkings sont en partie enterrés. Au rez-de-chaussée, l'accès au bâtiment surplombe légèrement la rue tandis que les espaces de lecture ouvrent de plain pied sur une prairie accessible aux lecteurs à l'arrière du bâtiment.

Un escalier et une rampe accessibles aux personnes à mobilité réduite mènent au petit parvis d'accès et animent la façade est.

Au rez-de-chaussée du bâtiment sont installés l'accueil des lecteurs et les espaces de lecture des adultes. Des salles de réunions et les locaux de l'administration occupent la façade sud, à l'étage et au RDC. Les espaces de lecture de l'étage, plus morcelés qu'au RDC, sont réservés aux enfants. Ils entourent la salle de l'heure des contes, petite pièce ronde et intime qui semble le pivot de l'ensemble du volume de la bibliothèque. Baies, brise-soleil et verrières ont été dessinés pour contrôler l'éclairage des salles de lecture et éviter les éblouissements et les surchauffes. Ils se traduisent en façade par des volumes et des percements au vocabulaire résolument contemporain. Ces derniers sont orientés au nord pour la majeure partie des salles publiques. En façade sud et est, les espaces sont protégés par des brise-soleil.

Le long de la rue, le volume singulier de la salle polyvalente, en coque renversée, occupe un espace résiduel de la parcelle et signale la forte valeur symbolique de la médiathèque.



À l'intérieur, les concepteurs ont dessiné un vaste espace fluide qui se déroule sur les deux niveaux ouverts au public et leurs différents secteurs. Les usagers y circulent librement entre de légers redents, toujours à taille humaine. Dès l'entrée, le volume se devine dans sa quasi-intégralité, sans pour autant être complètement dévoilé. Les zones de lecture restent relativement abritées par le mobilier, les circulations et les garde-corps. La lumière naturelle s'y déverse largement, toute en reflets, rarement directe, incitant à parcourir l'espace vers les étages ou les recoins qu'elle annonce. Elle éclaire les courbes des parois blanches des volumes intérieurs, qu'elle colore des reflets des teintes des sols.

La conception du bâtiment a suivi une démarche de haute qualité environnementale (HQE). L'éclairage naturel, la maîtrise des apports solaires, l'isolation thermique et la réduction des consommations électriques ont été particulièrement étudiés. Une ventilation double flux, la sur-ventilation nocturne estivale, le choix de matériaux sains apportent confort thermique et qualité de l'air intérieur. Le confort sonore des espaces est travaillé par les parements des parois intérieures, posés par une entreprise soigneuse.

Au soin apporté à la conception des espaces et à leur qualité d'usage se sont rajoutées des prouesses techniques. Ainsi la salle de l'heure des contes repose sur un unique poteau malgré la contrainte sismique. L'articulation entre son volume cylindrique de béton et la verrière qui l'entoure en toiture a nécessité une solution atypique pour créer un joint de dilatation de 12 cm de large. Les structures complexes de la médiathèque ont été réalisées en béton coulé en



place et unifiées par une peinture blanche homogène. La coque de la salle polyvalente, dépourvue de joint de dilatation et lissée à la main pour permettre une finition peinte continue, a demandé une mise en œuvre du béton en surfaces alternées en damiers, par projection, pour garantir la pénétration du béton à travers une armature en acier dense, et pour absorber la rétraction du béton lors du séchage.

Enfin, pendant la phase de conception les architectes se sont vu confier une mission « mobilier » qui a été menée en concertation avec les salariés et a porté sur le choix des sièges, tables et étagères et leur mise en place.

Des années après sa construction, la médiathèque garde une fréquentation élevée et témoigne de l'importance de l'attention apportée à la qualité environnementale du projet, au confort d'usage des espaces et à leur impact sur l'accueil du public.

DD

Maître d'ouvrage : Clermont Communauté
Maître d'ouvrage délégué : Ville de Cournon-d'Auvergne
Maître d'œuvre : Jean-Pierre Lott, architecte mandataire ; BOA Archi (D. Besson, A. Combes, R. Ondet), architectes associés
Surface : 3 924 m² SHON
Coût : 7,3 M € HT



une expérience originale à Lezoux

un projet extraordinaire / exceptionnel

Exceptionnel dans sa méthode car au-delà de l'habituel et nécessaire programmation, la communauté de communes Entre Dore et Allier engagé une réflexion prospective avec le bureau d'étude de « la 27^{ème} région ». Ce travail a pris des formes atypiques afin d'imaginer les nouveaux usages pour la future médiathèque. Il a fallu alors aux designers de service étirer au maximum l'amplitude des outils de participation. Des habituels ateliers-débats sur des thèmes spécifiques aux médiathèques, la 27^{ème} région est allée jusqu'aux expérimentations in situ de nouveaux usages comme la malle itinérante ou la cabine de téléchargement documentaire installée sur le parvis d'une mairie. Les nouveaux usages ont également été mis en débat avec des soirées consacrées aux jeux vidéo, à la fabrication numérique, etc.

l'équipe

L'équipe a été constituée en parallèle de la conception et de la construction du bâtiment. D'abord, le chef de projet a élaboré le projet culturel et a participé aux côtés de la directrice de la communauté de communes au suivi de la conception et de la réalisation des travaux,

accompagné par une responsable des fonds documentaires. Une médiatrice culturelle a ensuite développé des actions visant à dynamiser le réseau d'acteurs et des futurs usagers autour de la venue de ce pôle culturel. Une gestionnaire du portail numérique et un spécialiste des jeux vidéo et de la fabrication numérique ont étoffé l'équipe par la suite.

L'enjeu était aussi de préparer le réseau des treize bibliothèques disséminées sur le territoire. Un travail de collaboration avec les bénévoles du réseau a engendré une véritable synergie. Si bien que la médiathèque participe à un maillage de diffusion culturelle au plus près des habitants. Une équipe exceptionnelle à l'image du processus d'émergence de cette médiathèque : créative et vivante. Les instants d'intense vitalité de la médiathèque dépoussièrent l'image des médiathèques avec une communication toujours souriante : « on s'lit tout » ; « tricotons la ville ».

le courage politique

Le portage d'un tel équipement par une communauté de communes est un réel investissement issu d'une vision politique forte : la culture au cœur du développement du territoire et de la construction de son identité, de sa vitalité. Les aléas du projet ont fait vaciller certaines motivations, toutefois le projet a abouti et il est l'objet d'une véritable fierté. Son modèle aujourd'hui attire bien au delà du territoire, prouvant la pertinence du choix politique de l'origine.





entretien avec l'architecte

Thibault Racault – CAUE du Puy-de-Dôme : **Quel est l'impact sur l'architecture de considérer la médiathèque comme un lieu de vie ?**

David Serero - architecte mandataire : Les bibliothèques d'autrefois étaient considérées comme des forteresses pour archiver le savoir, la connaissance et les livres. La médiathèque d'aujourd'hui correspond à l'idée inverse avec cette volonté de construire un troisième lieu, un espace de vie qui ne serait ni le bureau ni le logement mais plutôt quelque part entre le café, l'église et la médiathèque. Un espace qui se rapproche de la vie des gens. Les espaces sociaux ainsi produits permettent d'échanger, de découvrir, de voyager et de passer du temps.

Cette situation entre les deux pôles majeurs de nos vies, le travail et le domicile, confère à ce programme un caractère unique et oblige à penser le bâtiment comme un espace ouvert, un paysage. À Lezoux, notre volonté était de faire une médiathèque sans mur, qui s'ouvrirait à la fois sur le centre-ville avec sa place du marché et ses commerces et également sur le territoire. Située à proximité des axes de circulation importants notamment la route départementale 2 089, le bâtiment se trouve être à l'interface entre l'urbain et le grand territoire de la communauté de communes Entre Dore et Allier, maître d'ouvrage de l'opération.

TR : Comment le travail original de programmation de la 27^{ème} région a-t-il influencé le travail ?

DS : La programmation des médiathèques est trop souvent le résultat de copier-coller d'une bibliothèque ou d'un espace de lecture alors même que les programmes de médiathèques évoluent énormément. Le CD-ROM qui nous permettait d'écouter de la musique il y a encore cinq ans est aujourd'hui supplanté par la musique dématérialisée. L'outil numérique joue un rôle de plus en plus important dans le fonctionnement de la médiathèque notamment via la fabrication numérique. Toutes ces évolutions nécessitent de repenser le programme à l'aune de cette multiplication des usages, de l'échange social à la recherche en passant par les jeux vidéo.

À Lezoux, la démarche a permis dès l'amont d'identifier des acteurs au-delà du champ habituel des médiathèques. Des personnes du troisième âge via les établissements d'hébergements spécifiques du territoire ont été amenées à donner leurs réactions vis-à-vis du projet dans son ensemble. Le réseau de la petite enfance a participé et influencé le travail sur le hall d'entrée afin d'en faire un lieu de partage qui accueille aussi le relais d'assistants maternels. Le réseau associatif de la communauté de communes a été associé pour calibrer la salle d'animation qui se veut être polyvalente en accueillant à la fois des concerts, des séances de cinéma, des spectacles et des forums.

La DRAC a été sollicitée afin d'accompagner la mise en place d'un réseau de lecture publique.

Le tissu de petites bibliothèques disséminées dans le territoire de la communauté de communes, qui sont gérées parfois bénévolement, a été mis en réseau via le projet de médiathèque intercommunale. Il ne s'agit pas de faire de la médiathèque une tête de réseau mais plutôt de partager le fonds documentaire entre chaque lieu et d'animer ce réseau.

Le travail de l'équipe de la médiathèque et de la 27^{ème} région a amélioré le programme en lui donnant un caractère unique et personnel au territoire.

TR : Quel rapport au bourg de Lezoux avez-vous voulu mettre en scène ?

DS : La ville de Lezoux connaît un urbanisme assez étrange avec des friches agricoles en cœur de ville, marqueur d'une ruralité qui a tardé à se restructurer, à s'urbaniser. Ce potentiel foncier en cœur de ville peut être regardé comme un véritable atout. La médiathèque s'implante sur une ancienne terre agricole en friche à cinquante mètres de la place de Lezoux.

La transparence du bâtiment cherche à mettre en relation le bâtiment avec la « skyline » de Lezoux ou plutôt le panorama rural avec les anciens colombiers, l'église et la chapelle. Le dialogue est ainsi établi entre les traces anciennes et ces poches d'urbanisation futures de Lezoux.

Dès la phase concours, cette intention a motivé notre travail. Ce qui a été plus lent à mettre en place, c'est la manière de rentrer dans cette médiathèque. L'accès aux équipements publics se fait traditionnellement depuis le centre de la ville, ce qui a été inversé ici car l'accès se fait depuis la périphérie de la ville. Cette disposition a permis d'ouvrir la médiathèque sur les communes alentours qui ont participé au financement de l'équipement.

Cette inscription entre le rural et l'urbain s'est déployée au delà du projet même de la médiathèque grâce à une acquisition par la ville de Lezoux d'anciens bâtiments adjacents au site de la médiathèque. À terme, un jardin public viendra prolonger le lieu de vie qu'offre l'équipement et participer à la cohésion que nous recherchions pour ce morceau de ville.

en quelques chiffres

Surface : 1 600 m²
 Coût des travaux : 3 710 900 €
 (y compris aménagement extérieur)
 Coût du mobilier et informatique : 877 000 €
 (y compris 13 bibliothèques du réseau)
 Coût des collections : 600 000 €

historique

L'idée : en mai 2010, la première réunion rassemble les partenaires de la communauté de communes Entre Dore et Allier (DRAC, Région et Département)

Le programme : dès avril 2011, l'étude de faisabilité et de programmation estime le volume du projet.

Le diagnostic prospectif d'usages : durant l'été 2012, la 27^{ème} région effectue une résidence animée par des ateliers avec les futurs usagers qui aboutit à un plan d'usages.

Le premier employé : en octobre 2012, le chef de projet est recruté pour mettre en place le projet culturel en cohérence avec le travail de conception.

L'architecte désigné : l'agence Serero est lauréate du concours en avril 2013.

Des fouilles archéologiques en septembre 2014 allongent le calendrier.

Les travaux débutent en septembre 2015.

L'ouverture au public est effectuée en juin 2017.

TR : La qualité d'accueil a été primordiale dans votre conception jusqu'au choix du mobilier. Quelle force donnez-vous à cet élément pour ce bâtiment ?

DS : Pour nous, l'accueil du public est un élément très important pour ce bâtiment. Nous avons organisé le bâtiment pour que l'ensemble des espaces dédiés aux publics soit de plain pied et en accès direct depuis l'extérieur. Ce qui n'a pas été évident étant donné l'emprise au sol que ce parti pris nécessite. Nous avons inversé le fonctionnement traditionnel en intégrant les locaux techniques au premier étage ce qui a permis de dégager le maximum de surface accessible au rez-de-chaussée pour l'accueil du public. Cette attention vise à rendre l'ensemble des ouvrages accessibles au plus grand nombre.

Le deuxième travail important a été de définir un mobilier adapté à cette flexibilité d'usages et de fonctions. Cela n'a pas été facile car les éléments s'apparentent parfois à du mobilier de salon et parfois à du mobilier plus traditionnel. Certains meubles ont dû être dessinés sur mesure car ils étaient un peu hybrides. Nous avons imaginé des assises en brique de bois pour l'espace enfant, un peu comme des séries de lego. Ce choix permet de moduler l'espace enfant selon les besoins avec, par un empilement de ces briques, des hauteurs d'assises ajustables à l'âge des enfants : un seul module crée une assise de 15 cm pour les tout-petits, deux modules empilés offrent une assise de 30 cm pour les enfants un peu plus grands et enfin trois modules pour les adultes. Cette modularité des briques, en dehors de l'aspect ludique, permet de concilier différents usages dans un espace dédié aux enfants notamment la proximité des parents et les différentes échelles du corps dans cet espace là.

Nous avons imaginé aussi des meubles sur mesure pour mettre en valeur certains usages comme l'écoute. Des platines traditionnelles ont été associées à des platines numériques au sein d'un mobilier adapté. Nous avons imaginé des vitrines de bibliothèque participative, hybride entre la mise en scène muséale et la mise à disposition des habitants d'un espace pour leur propre bibliothèque selon leur passion : une micro-bibliothèque personnelle et partagée.

Le bâtiment nécessite également beaucoup de lumière pour la lecture et à l'inverse le numérique ne requiert que peu d'éclairage. Nous avons imaginé un système de puits de lumière en toiture qui nous a permis de créer des zones très éclairées notamment au centre de la médiathèque avec son salon de lecture. Ce salon accueille un mobilier spécifique qui invite à la fois à la lecture personnelle comme à l'échange. Des espaces plus sombres et hermétiques sont disposés comme des cloches au sein du volume et ils constituent les salles de travail. Ces volumes en brique peuvent accueillir des activités collectives silencieuses ou bruyantes en étant isolées du cœur de la médiathèque. Rappelons ici que la médiathèque se veut être un espace vivant où nous pouvons parler. Ces modules offrent la capacité de personnaliser encore plus loin l'accueil des publics.

Le bâtiment est conçu comme un lieu hybride où les questions de la lumière, de l'acoustique et du mobilier ont défini les zones d'usage.

TR : Le travail sur la matérialité du territoire a animé vos choix, quel intérêt à cette démarche pour un lieu de culture ?

DS : C'est une longue histoire. Deux points sont essentiels dans notre travail. Aujourd'hui les architectes travaillent avec des matériaux contemporains et industriels qui ont des coûts économiques. La durabilité dans le temps de certains de ces matériaux n'est pas forcément maîtrisée alors même que l'architecte s'engage pour dix ans, et que j'estime ma responsabilité sur une trentaine d'années et que la plupart des bâtiments ont une durée de vie entre trente et cent ans. J'ai toujours été sceptique par rapport à l'utilisation de matériaux très contemporains étant donné l'absence de maîtrise de leur durabilité dans le temps et de leur comportement face aux phénomènes locaux comme la pluie, l'humidité et le vent. Toutes ces conditions affectent la matérialité des bâtiments.

Ensuite, nous savions que le projet médiathèque prenait place sur un site archéologique connu mais non fouillé. Il y a eu des travaux de recherche dans les années 70 sur l'origine des tessons



de poteries romaines ou italiennes à Lezoux. La localisation des fours sur le bourg a été déterminée mais peu de fouilles ont été entreprises pour révéler ces traces. Lors du chantier, nous avons proposé une fouille préventive par les archéologues de la DRAC qui ont mis à jours des fours de potier. Cela a révélé la corrélation entre le réseau hydrographique, la présence d'une terre propice par des veines d'argile et la localisation des fours. Sur le site de la médiathèque, il semblerait qu'un village de potiers accueillait entre 200 et 3 000 potiers. Il nous semblait important que la médiathèque, aussi contemporaine soit elle, puisse évoquer par son architecture, par sa matérialité les traces du patrimoine de terre cuite. Nous avons proposé un bâtiment en partie en briques, ce qui a été assez difficile étant donné le peu de bâtiments construits en terre cuite dans la région. La mise en œuvre consiste ici à un double mur où la brique sert de bardage et de remplissage pour protéger l'isolation thermique par l'extérieur. Cette brique a été étudiée pour une pose à la verticale afin d'évoquer les livres sur leurs étagères ; le stockage et le rayonnage de la médiathèque est mis en scène au travers du motif créé par le calepinage des briques.

La région est aussi volcanique et compte encore des carrières de pierre et de lave. Il nous a semblé important de mettre en scène la pierre de Chambois sur les espaces extérieurs comme intérieurs. La pierre de Chambois a été choisie pour sa grande inertie thermique et sa grande durabilité. Cet écho à la région et aux traces archéologiques inscrit ce bâtiment dans son contexte et il ne pourrait être fait avec autant de sens dans un autre contexte que celui de Lezoux.

Je dois ajouter que je suis tout à fait respectueux et reconnaissant des élus pour avoir attaché autant d'importance à ce projet et m'avoir suivi dans cette longue aventure. Les choix d'échelle du bâtiment ont été longuement débattus et j'espère qu'avec l'équipe de la médiathèque nous avons pu convaincre sur la pertinence de conserver le projet dans son intégralité. Le choix des matériaux a été délicat du fait de leur caractère plus onéreux que pour un procédé conventionnel, mais la mise en œuvre était au service de la durabilité. Le choix s'est porté sur l'investissement dans la qualité des matériaux, ce qui est un choix exemplaire et qui représentera un gain sur l'entretien.

TR

Retrouvez l'intégralité de cette interview sur notre site Internet : www.caue63.com



un palmarès départemental devenu grand



pour sa 5^e édition, le palmarès englobe l'échelle de la grande région

des valeurs partagées

Initiée par le CAUE du Puy-de-Dôme à l'échelle départementale en 2009, puis à l'échelle de la région Auvergne en 2011, 2013 et 2015, le palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement « Valeurs d'exemples® » 2019 a poursuivi ses ambitions et était pour la première fois porté à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En appui sur d'autres démarches des CAUE de la région (« Références » - CAUE 74, « Prix Paysages en projet » - CAUE 69, « Prix départemental de la construction bois » - CAUE 38, « Fin de chantier » - CAUE 26) et national (Observatoire des CAUE), ce palmarès est à l'image de son territoire : dynamique et pluriel.

Dynamique,

par la collaboration entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, concrétisée par des candidatures en binôme, par la quantité et la qualité des candidatures reçues, provenant de l'ensemble du territoire (exceptée la Loire, qui ne possède pas de CAUE), par l'implication et la collaboration des acteurs des territoires - les CAUE et leurs partenaires - pour la promotion et la diffusion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère.

Pluriel,

par la variété des programmes présentés par les binômes, par la multitude d'échelles de projet, du grand paysage à la petite parcelle de centre-ville, par la variété des sites de projet, urbains, ruraux, de plaine, de montagne, etc., par la diversité des acteurs en présence dans les projets candidats, maître d'œuvre, maître d'ouvrage, mais aussi usagers, de plus en plus impliqués en amont des constructions, par les compétences et regards complémentaires des membres des jurys, architectes, urbanistes, paysagistes, des CAUE, de collectivités territoriales (ministère de la Culture, DRAC), d'écoles d'architecture, de l'ordre des architectes et des urbanistes, de la fédération française du paysage, etc.



2

La diversité de programmes, d'échelles, de sites, d'acteurs rend parfois difficile l'exercice du jury de faire ressortir un lauréat dans chacune des catégories. Mais le palmarès dans son ensemble est avant tout un moyen de partager des valeurs communes pour l'aménagement durable des territoires, entre professionnels, élus, techniciens et avec le public.

Quelque soit le contexte, des réponses adaptées en terme de rapport au site, de valeur architecturale, urbaine et paysagère, de qualité fonctionnelle et environnementale, de conduite de projet, sont des ingrédients communs et essentiels de la qualité et de la réussite des projets lauréats, « valeurs d'exemples » pour la construction d'une société respectueuse de l'environnement et des citoyens.

Dans une dynamique de diffusion de la création architecturale, des courts-métrages d'environ 7 minutes sont réalisés pour chacun des projets lauréats. Ils mettent en avant la relation maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage, sans oublier la maîtrise d'usage.

légendes :

1. Pour chaque palmarès, une brochure reprenant l'ensemble des opérations sélectionnées pour la compétition est éditée. Cette collection « Valeurs d'exemples® » est un outil de diffusion important de la qualité architecturale, urbaine et paysagère. Il est remis en cadeau aux lauréats, ainsi que le film dédié à leur réalisation.

2. Les lauréats lors de la cérémonie du 18 octobre 2019 à Écully (69). © CAUE 69 Florent Perroud

en chiffres

édition 2009 - Puy-de-Dôme :
106 opérations en lice, 15 réalisations distinguées dans 5 catégories

édition 2011 - Auvergne :
122 opérations en lice, 19 réalisations distinguées dans 5 catégories

édition 2013 - Auvergne :
111 opérations en lice, 22 réalisations distinguées dans 5 catégories

édition 2015 - Auvergne :
96 opérations en lice, 23 réalisations distinguées dans 6 catégories

édition 2019 - Auvergne-Rhône-Alpes :
343 opérations en lice, 25 réalisations distinguées dans 8 catégories

> Les treize films des projets lauréats sont à retrouver en téléchargement sur le site du CAUE 63 : www.caue63.fr

recherche-action

l'échange : clé de voûte d'un partage de culture

Être au plus près des évolutions de notre société et à l'écoute des démarches singulières porteuses de sens et d'innovation pour nos territoires. La recherche-action est notre laboratoire entre les réalités de terrain et des sujets sociétaux émergents.

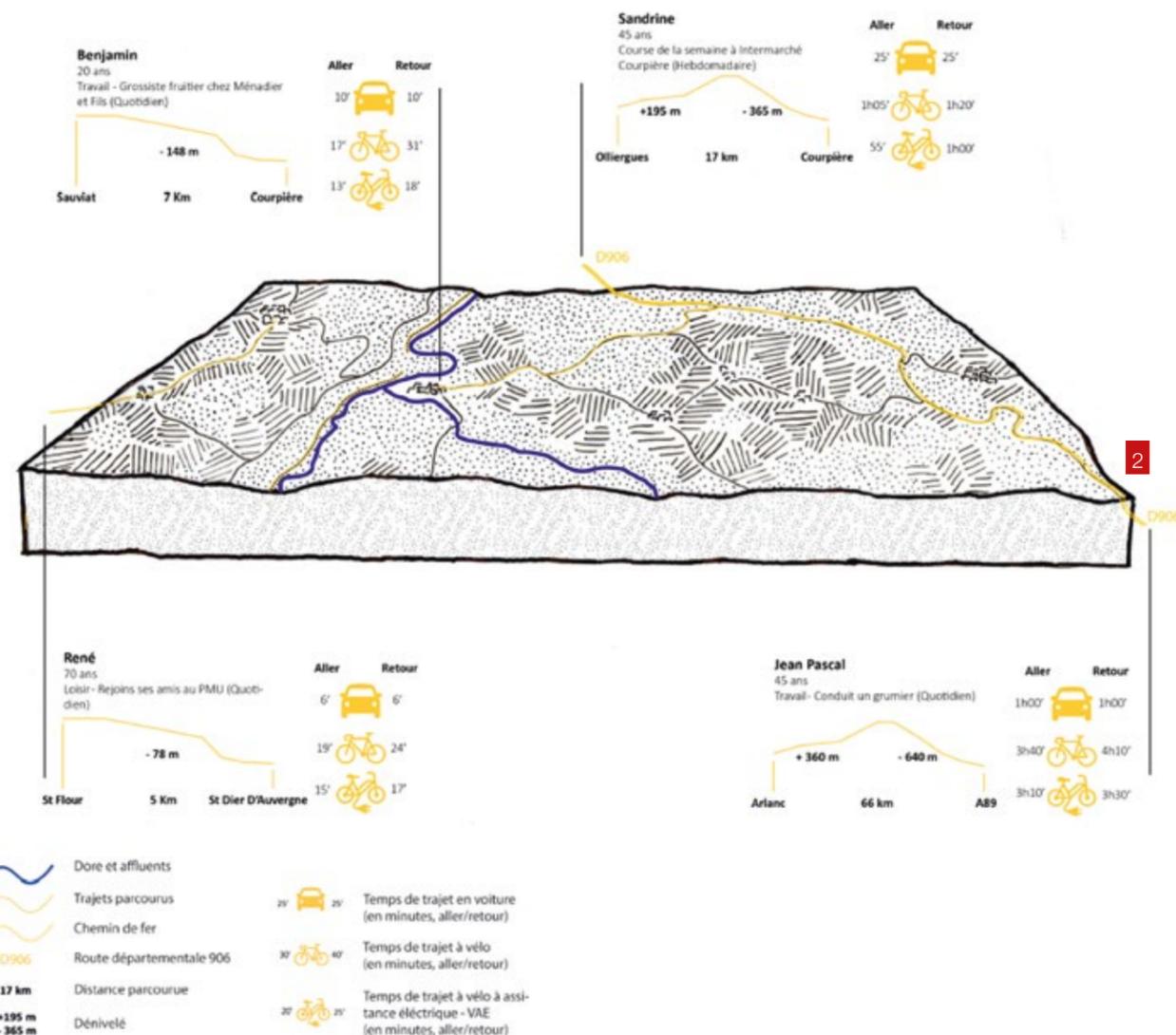
Tout part d'une intuition d'un conseiller du CAUE, suite à une discussion sur le terrain, auprès d'élus. Quand un questionnement sort de l'ordinaire, cela éveille notre curiosité. Après quelques recherches personnelles, un questionnement d'équipe, une mise en perspective par la littérature spécialisée, le CAUE décide de développer un travail de recherche sur un sujet. Deux préalables se posent alors : le partenariat et le cadre d'expérimentation.

Faire seul n'aurait aucun sens. Le but premier de la recherche-action est d'activer ou d'intégrer un réseau de professionnels mobilisés sur le sujet. Le lien évident se fait vers le monde universitaire afin de bénéficier de leur méthode exploratoire. Au gré des opportunités, des institutions publiques ou des acteurs privés sont sollicités. Faire en chambre n'aurait aucun sens non plus.

La réflexion doit s'établir au contact du terrain, en lien étroit avec les collectivités. Cette démarche crée une émulation positive, le territoire bénéficie d'une réflexion prospective et les partenaires de la recherche confrontent leurs idées au fameux principe de réalité.

Une première étape consiste généralement à expérimenter le questionnement sur le terrain soit par des groupes de discussions soit des actions plus concrètes. Parfois accompagnés par des stagiaires de deuxième cycle à l'université, ce temps plus ou moins loin permet à l'équipe du CAUE et à ses partenaires de croître en connaissance et en sensibilité sur le sujet. Les éléments recueillis sont ensuite restitués aux territoires lors d'autres productions portées par le CAUE : rendez-vous thématiques, carnets découvertes, etc.

En parallèle de ce travail de diffusion, le CAUE ainsi repéré comme référence participe à des réflexions à l'échelon régional et national.



légendes :

1. Sept étudiants ont animé en 2018 un atelier citoyen sur la qualité architecturale et la déconstruction. La commune d'Augerolles, qui a souhaité mener cette sensibilisation, a pris conscience de l'intérêt d'ouvrir l'espace et d'apporter de la lumière dans son bourg sans lui faire perdre son cachet. © IADT

2. Un atelier de réflexion intensif a été mené sur le vélo à assistance électrique comme une piste de réponse aux problématiques de mobilité du milieu rural. Une dizaine d'étudiants en bi-cursus à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand et en master II à l'IADT ont travaillé 15 jours sur la vallée de la Dore. © ENSACF - Fabien Lamy - Marie Launay - Pierre Nourisson

3. Nos missions « recherche-action » visent à accompagner les gestionnaires et les usagers des territoires dans des réflexions transversales. Le parcours urbain est une nouvelle posture, une démarche à la fois ancestrale et innovante, qui remet au goût du jour la flânerie, l'invitation à accepter une expérience différente de la ville. Il s'agit de revivre la manière dont l'espace urbain se façonne et certainement de mieux comprendre l'histoire des quartiers, leurs mutations et anticiper ainsi leur évolution.



Objectif de la recherche-action

Conforter notre légitimité et notre mission de conseil par :

- > une écoute et une capacité de réactivité aux problématiques rencontrées au quotidien sur le terrain
- > l'organisation d'une émulation et une mise en réseau d'acteurs pluridisciplinaires

chantiers et ateliers collectifs



faire pour comprendre, agir et donner du sens

Petits et grands, citoyens élus ou non, les ateliers participatifs permettent de plonger dans l'action, d'impliquer et de co-construire

Les outils de la participation sont très variés : workshops, world-café, dessins/croquis, maquettes, jeux de rôles, projets pédagogiques, promenades-débats, chantiers participatifs, etc. Ils sont autant de moyens d'arriver à mobiliser toutes les personnes potentiellement concernées par un projet d'aménagement (habitants de tous âges, commerçants, élus, techniciens de collectivités, associations, etc.) et tout citoyen s'intéressant à son cadre de vie.

Les ateliers demandent pour fonctionner un investissement actif de chacun. C'est tout l'inverse du cours magistral ou de la conférence. Donner son avis, débattre et co-construire sont les maîtres-mots de ces moments forts qui, tout en restant conviviaux, impliquent les participants au-delà du temps d'atelier. Cette approche conviviale n'empêche pas des questionnements, voire des remises en question. Au contraire, les ateliers participatifs sont un point de rencontre entre les intérêts particuliers et l'intérêt général, ils entraînent à plus de tolérance et d'implication citoyenne.

Par des ateliers, des manipulations, des approches pratiques, on peut : apprendre à regarder, décrypter ce qui nous entoure, comprendre les jeux d'acteurs, connaître son patrimoine, faire des propositions, etc. Pour les équipes de projets, élus et techniciens, il s'agit de temps de récoltes concernant les usages mais aussi

de critiques qui permettent d'ajuster le cahier des charges, les propositions de projets pour qu'elles répondent le plus justement aux besoins. Autant d'éléments qui permettent d'appréhender la fabrique de la ville et du territoire et qui concourent à un engagement dans des pratiques et des aménagements citoyens. Faire pour comprendre. Comprendre pour agir et fabriquer ensemble la ville et les territoires durables de demain.

légendes :

1. Chantier à Servant dans le cadre d'une formation à la technique de la pierre sèche organisée par le CAUE le 19 avril 2019. Accompagné de deux maîtres-artisans muraliers, les stagiaires (élus et agents de collectivités territoriales) se sont essayés à la réalisation de murets en pierres sèches pour l'aménagement de l'espace public sur des communes du territoire des Combrailles.
2. Animation d'un workshop dans un établissement scolaire à Issoire en octobre 2019. Des élèves volontaires de la 5^e à la 2nde réfléchissent à des aménagements durables et innovants pour la ville de demain. Ils sont accompagnés par une architecte du CAUE. © ARTTESIA
3. Atelier participatif réalisé en octobre 2019 sur le sujet de la hiérarchisation des enjeux du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Billom Communauté.



Pédagogie de projet à toutes les échelles

Après 40 ans d'existence, le CAUE est plus que jamais dans une dynamique d'innovation, de recherche et de pédagogie. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, des actions transversales aux missions que nous a confiées la loi, une implication forte sur nos territoires avec un maillage calqué sur nos actuelles communautés de communes, le CAUE se place avant tout en acteur d'accompagnement des projets, bien en amont de leur phase opérationnelle. Grâce à sa pédagogie et sa neutralité, il sait mettre en œuvre un large panel d'événements et de publications au service de l'intérêt général, au service des territoires et de ses habitants, élus, techniciens, professionnels, partenaires institutionnels, etc.

Pour plus d'efficacité, la mutualisation a été au cœur de nos préoccupations ces dix dernières années.

Au niveau local, cela s'est traduit notamment par la création d'une lettre d'information commune à l'ENSACF, l'Ordre des architectes, la Maison de l'Architecture d'Auvergne et le CAUE (Nota-Bene).

Au niveau régional, la fusion de nos deux unions régionales Auvergne et Rhône-Alpes, suivant ainsi la réforme des territoires, est l'occasion de mettre en commun nos projets, nos événements (Valeurs d'exemples®), nos réflexions thématiques (Archi 20-21, Art en paysage, énergie), entre CAUE, sans oublier nos nombreux partenaires. En lien avec l'État (sollicitation du CGET), le travail à l'échelle du Massif central est une occasion de croiser d'autres CAUE, d'autres régions, d'autres cultures de projet.

Au niveau national, nous avons renforcé notre implication dans les différents pôles portés par la fédération nationale. Nous nous sommes également beaucoup investis dans le développement de la plateforme collaborative S-PASS Territoires, que nous continuons d'accompagner dans son évolution structurelle et d'alimenter par des fiches actions et des publications numériques.

Au-delà de cette mutualisation d'outils et d'actions, nous suivons activement les jurys régionaux et nationaux de labellisations touristiques des communes

(Villes et Villages Fleuris, Petites Cités de Caractère, etc.). Nous avons aussi par exemple contribué à l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Ces accompagnements confortent notre expertise et notre soutien aux collectivités.

Mais avant toutes ces démarches supra-départementales, c'est bien au niveau local que notre implication reste la plus forte. Nous accompagnons l'ensemble des collectivités de notre territoire départemental, grâce au déploiement de nos architectes et urbanistes conseillers qui deviennent les interlocuteurs privilégiés des élus et techniciens. Cette proximité reste le cœur de nos métiers. Nous sommes interpellés pour la création de documents d'urbanisme (PLU, PLUi, SCoT, PCAET, SRADDET, etc.), l'assistance lors de jurys d'architecture, l'élaboration de cahiers des charges pour des études et de manière plus générale pour accompagner tous les porteurs de projet qui le souhaitent.

Nous sommes très investis auprès du conseil départemental du Puy-de-Dôme. Nous accompagnons le service de l'habitat, par exemple pour le développement de son Schéma départemental de l'habitat (SDH). Nous sommes également très présents auprès du service tourisme, notamment dans le cadre de la démarche « Ma commune au naturel », une nouvelle occasion pour nous, lors des visites de jury, d'aller à la rencontre des élus et agents des communes et de poursuivre ce travail de long-terme de sensibilisation et de pédagogie de projet à l'échelle la plus fine de l'aménagement du territoire. Plus récemment, l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne, dont nous avons accompagné la candidature, est l'occasion de se questionner sur nos pratiques et notre mode de fonctionnement pour porter au mieux la qualité du cadre de vie de ce bien commun de l'humanité.

Michel ASTIER
Directeur du CAUE

1977 -----
> La loi 77-2 du 3 janvier crée les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

1978 -----
> Publication au Journal officiel du 18 février des "statuts-types" des CAUE : un CAUE est une association dont le territoire d'intervention est départemental, qui est présidée par un élu et dont les ressources proviennent quasi-exclusivement d'une taxe parafiscale votée par le Conseil général (TD CAUE payée par les candidats à la construction).

1979 -----
> Dépôt des statuts du CAUE du Puy-de-Dôme. Le taux de la taxe départementale est fixé à 0,10%.

1980 -----
> En mai, mise en route du CAUE du Puy-de-Dôme, présidé par Jean Garnier, conseiller général d'Ardes-sur-Couze. L'équipe est composée d'un directeur, Bernard Lescher, et d'une secrétaire. Il reçoit une aide au fonctionnement de l'État et du Conseil général.

1980-81 -----
> Création de commissions de réflexion : monde de l'enseignement, monde professionnel, monde urbain et monde rural. Priorité à la réalisation d'expositions ("Construire en quartier ancien" et "La ville et les espaces publics"). Intervention dans des stages, éditions de plaquettes (bâtiments agricoles, énergie solaire...).

> Constitution d'une diapotheque.
1982 -----
> Les six architectes consultants de la Direction départementale de l'Équipement (DDE) sont mis, par l'État, à la disposition du CAUE (4 jours par mois chacun). Le CAUE embauche un architecte supplémentaire qu'il rémunère sur ses ressources.

> L'activité de conseil du CAUE est presque exclusivement destinée aux particuliers.

> Le CAUE adhère à la Fédération nationale des CAUE.
> Maurice Boudon, conseiller général de Saint-Germain-Lembron, devient président.

1985 -----
> L'équipe du CAUE compte 7 architectes (5 travaillant à quart de temps et 2 à mi-temps) rémunérés par l'État ou par le CAUE.

1986 -----
> Le CAUE intervient dans le montage des opérations Bourgs centres et dispense ses conseils pour les projets d'hôtellerie rurale et de gîtes ruraux.

1990 -----
> Le développement des activités du CAUE entraînant une augmentation de ses charges, le taux de la TD CAUE passe à 0,15%.

1991 -----
> Le CAUE s'investit fortement dans les Oparca (opérations d'amélioration et de rénovation du commerce et de l'artisanat).
> Le conseil aux particuliers représente 21% de ses activités.

1992 -----
> Guy Chauvet, conseiller général de Champeix, devient président.
> Le conseil aux communes représente près de 50% de l'activité des architectes.

1993 -----
> Le CAUE intervient auprès de plus de 100 communes. Chaque architecte a en charge quelques cantons.

1995 -----
> Le taux de la TD CAUE passe à 0,30%.

> Implication du CAUE dans les contrats de développement rural.

1997 -----
> De plus en plus de demandes de conseils et d'accompagnement émanent des communes et syndicats intercommunaux (55% de l'activité). Le conseil aux particuliers représente 27% de l'activité du CAUE. 18% sont consacrés aux autres actions telles que la sensibilisation et l'information.

1998 -----
> Gérard Betenfeld, conseiller général de Pont-du-Château, devient président.

1999 -----
> Les permanences de conseil aux particuliers quittent progressivement les subdivisions de la DDE : elles s'installent dans les locaux du CAUE et deviennent quotidiennes.

2004 -----
> Maurice Mestre, conseiller général de Saint-Germain-Lembron, devient président.

2005 -----
> L'arrêt des conventions pour les projets touristiques et les bâtiments agricoles se traduit par une réduction de la part du conseil aux particuliers dans l'activité du CAUE qui passe à 20%.

> Le CAUE s'installe à la Maison de l'habitat.
2006 -----
> Avec un an de retard, le CAUE fête ses 25 ans, en exposition et en visites.

2007 -----
> Michel Astier remplace Bernard Lescher à la direction.

2008 -----
> Le CAUE élargit son action sur l'agglomération clermontoise.

2009 -----
> Premier palmarès « Valeurs d'exemples® ».

2010 -----
> Le CAUE emploie 13 personnes (dont huit architectes-conseillers) pour 10,5 équivalents temps plein.

> Le CAUE fête son trentième anniversaire et organise l'Université d'Été 2010 du mouvement des CAUE.

2011 -----
> Lancement de la plateforme collaborative S-PASS Territoires, créée par le CAUE du Nord.

> Premier « rendez-vous thématique » organisé en mai : « proximité entre ville et agriculture »

> Convention d'accompagnement du concours « Cadre de vie et fleurissement » suivi depuis de nombreuses années par le CAUE.

> « Valeurs d'exemples® » intègre l'échelle régionale.

2013 -----
> Création des ateliers ruraux d'urbanisme au côté des parcs naturels régionaux du Livradois-Forez et des Volcans d'Auvergne.

2014 -----
> Création d'une lettre d'information commune à l'ENSACF, le CROA Auvergne, la MA d'Auvergne et le CAUE 63 : Nota-Bene

> Ouverture de l'atlas des paysages d'Auvergne sur le site de la DREAL.

2015 -----
> Création de l'union régionale des CAUE Auvergne-Rhône-Alpes.

> Pascal Pigot, conseiller départemental de Martres-de-Veyre, devient président.

> Démarrage du projet CGET Centres-bourgs, et création du réseau 7 CAUE en Massif central.

2017 -----
> Antoine Desforges, conseiller départemental de Vic-le-Comte, devient président.

2018 -----
> Inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO du Haut lieu tectonique Chaîne des Puys – faille de Limagne.

2019 -----
> Premier palmarès « Valeurs d'exemples® » porté à l'échelle de la grande région Auvergne-Rhône-Alpes.

2020 -----
> Le CAUE emploie 11 personnes (dont 8 architectes-conseillers) pour 9 équivalents temps-plein.

> Le CAUE fête ses 40 ans.



Antoine Desforges
Président



Michel Astier
Architecte directeur



Aurélie Chacornac
Secrétaire
Communication



Corinne Miquel
Secrétaire
Comptable



Thibault Racault
Urbaniste conseiller



Lionel Favier
Architecte conseiller



Dominique Désirée
Architecte conseiller



Hélène Bucher
Architecte conseiller



Stéphane David
Animateur du centre
de ressources



Philippe Robbe
Architecte conseiller



Claire Landrot
Architecte conseiller



Diane Deboaisne
Architecte conseiller

É
u
a
c
u
d
e
p
i
u
q
é
r
l

Céline Amadon - Annelise Ara - Imad Arrouf - Alexis Astier -
Michel Astier - Violaine Barbot - Jean-Claude Barthe -
Halima Ben Fakir Horcha - Gérard Betenfled - Franck
Blattheyron - Maurice Boudon - Mathilde Bouteille - Hélène
Bucher - Laurence Cahuzac - Elisa Cartié - Christophe
Camus - Francis Carrillo - Aurélie Chacornac - Béatrice
Chalet - Maxime Chassaing - Hélène Chatal - Guy
Chauvet - Alain Combes - Louise Courtial - Jean-Louis
Coutarel - André David - Stéphane David - Diane Deboaisne
Adrien Deley - Christine Descoeur - Dominique Désirée -
Carole Fabre - Jean-Louis Faure - Lionel Favier - Bernard
Faye - Georges Floret - Jean Garnier - Dominique Genand

40 ans

Pascal Genet - Camille Guedon - Jean-Pierre Herauld
Jacques Hilaire - Albert Lachaize - Claire Landrot -
Mathilde Laporte - Audrey Laurent - Christophe Laurent
Oriane Legal - Mireille Lemahieu - Bernard Lescher
Marie-France Marmy - Adélino Marques - Clément
Marques - Maurice Mestre - Corinne Miquel - Rodolphe
Moreau - Michel Mouraire - Christelle Orgival - Lucille
Paulet - Alain Perret - Bruno Peytavin - Lucie Pouillet -
Jean-Dominique Prieur - Thibault Racault - Amandine
Richon - Céline Robert - Philippe Robbe - Maria
Rodriguez - Corentin Roffat - Jean Roques - Anne
Sabatier - Mariem Sebri - Marie Soubrenie - Sylvie Tolla -
Steve Tournadre - Nicolas Tropini - François Trouvet